



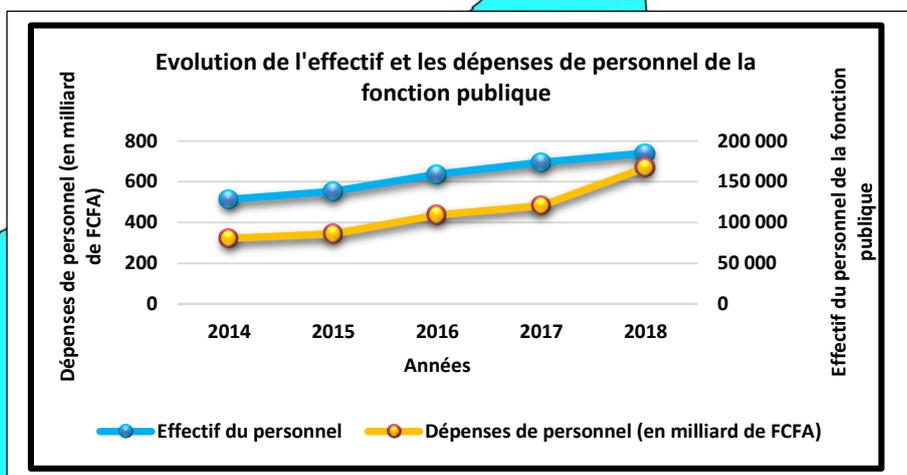
BURKINA FASO

Unité-Progress-Justice



**MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE**

TABLEAU DE BORD STATISTIQUE 2018



Décembre 2019

Ministère de la fonction publique,
du travail et de la protection sociale

Secrétariat général

Direction générale des études
et des statistiques sectorielles

BURKINA FASO
Unité - Progrès - Justice



TABLEAU DE BORD STATISTIQUE 2018 DU MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE, DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

Décembre 2019

Avant-propos

Le Ministère de la fonction publique, du travail et de la protection sociale (MFPTPS) assure la mise en œuvre et le suivi de la politique du Gouvernement en matière de fonction publique, de travail, de relations professionnelles et de protection sociale. Dans le souci de garantir une meilleure capitalisation des actions réalisées et de leur donner plus de visibilité, le ministère s'est engagé à produire un tableau de bord statistique pour accompagner son annuaire statistique.

Considéré comme un outil d'aide à la décision, le tableau de bord statistique présente une analyse des principaux indicateurs en matière de fonction publique, de travail et de protection sociale. Ainsi, après une description synthétique du contexte national, l'édition 2018 présente de manière détaillée les ressources du ministère, les statistiques de la fonction publique, les statistiques du travail et les données sur la protection sociale.

Cependant, toute œuvre humaine étant perfectible, vos observations, critiques et suggestions, pouvant contribuer à l'amélioration des prochaines éditions sont les bienvenues.

Je fonde l'espoir que ce document sera utile aux acteurs de la fonction publique, du monde du travail et de la protection sociale de même que tout lecteur intéressé par les activités du ministère et apportera l'information nécessaire à leurs préoccupations.

Pour terminer, je voudrais réitérer ma profonde gratitude à toutes les structures qui ont contribué à l'élaboration du document en fournissant les informations et les analyses utiles.

Je félicite et encourage l'ensemble du personnel de la Direction Générale des Etudes et des Statistiques Sectorielles pour l'élaboration de cet outil.

Le présent tableau de bord peut être téléchargé sur le site WEB : <http://www.fonction-publique.gov.bf>.



**Le Ministre de la fonction publique,
du travail et de la protection sociale**

Pr Séni Mahamadou OUEDRAOGO
Officier de l'Ordre de l'Étalon

SOMMAIRE

SIGLES ET ABREVIATIONS	3
LISTE DES TABLEAUX, DES GRAPHIQUES ET DES CARTES	4
CONTEXTE	7
1. RESSOURCES DU MFPTPS	9
1.1. Personnel	9
1.2. Budget	11
2. STATISTIQUE DE LA FONCTION PUBLIQUE	13
2.1. Effectif des agents de la fonction publique d'Etat	13
2.2. Dépenses de personnel de la fonction publique d'Etat	15
2.3. Recrutements	17
2.4. Formation professionnelle	29
2.5. Départ à la retraite	35
3. STATISTIQUES DU TRAVAIL	37
3.1. Contrôle d'établissements	37
3.2. Infractions à la législation du travail	39
3.3. Conflits de travail	41
3.4. Mouvements des travailleurs	46
3.5. Contrats de travail	48
3.7. Travail des enfants	51
4. STATISTIQUES DE LA PROTECTION SOCIALE	53
4.1. Risques professionnels	53
4.2. Retraites et prestations dans le secteur public et privé	57

SIGLES ET ABREVIATIONS

ANPE	: Agence nationale pour l'emploi
CARFO	: Caisse autonome de retraite des fonctionnaires
BIT	: Bureau international du travail
CDD	: Contrat à durée déterminée
CDI	: Contrat à durée indéterminée
CID	: Circuit intégré de dépenses
CNSS	: Caisse nationale de sécurité sociale
DGESS	: Direction générale des études et des statistiques sectorielles
DRH	: Direction des ressources humaines
ECFP	: Ecoles et centres de formations professionnelles
ENAREF	: Ecole nationale des régies financières
ENEP	: Ecole nationale des enseignants du primaire
ENESI	: Enquête nationale sur l'emploi et le secteur informel
ENP	: Ecole nationale de police
ENS/UK	: Ecole normale supérieure de l'Université de Koudougou
ENSP	: Ecole nationale de santé publique
FCFA	: Franc des communautés financières d'Afrique
IDS	: Institut des sciences
INSD	: Institut national de la statistique et de la démographie
IRA	: Institut régional d'administration
MENA	: Ministère de l'éducation nationale et de l'alphabétisation
MFPTPS	: Ministère de la fonction publique, du travail et de la protection sociale
MINEFID	: Ministère de l'économie, des finances et du développement
PMAP	: Programme de modernisation de l'administration publique
TAMA	: Taux d'accroissement moyen annuel
UEMOA	: Union économique et monétaire ouest-africaine
UNICEF	: Fonds des nations unies pour l'enfance

LISTE DES TABLEAUX, DES GRAPHIQUES ET DES CARTES

Liste des tableaux

Tableau 1: Population du Burkina Faso par région	8
Tableau 2: Nombre d'agents du Ministère de la fonction publique, du travail et de la protection sociale	10
Tableau 3: Agents du MFPTPS exerçant par région	10
Tableau 4: Budget du MFPTPS (en milliards FCFA)	12
Tableau 5: Nombre d'agents de la fonction publique	14
Tableau 6: Personnel par ministère en 2018	14
Tableau 7: Personnel par région en 2018	14
Tableau 8: Dépenses de personnel de la fonction publique(en milliards FCFA)	16
Tableau 9: Dépenses de personnel par ministère en 2018	16
Tableau 10: Nombre de concours directs suivi de formation	19
Tableau 11: Nombre de poste à pourvoir	19
Tableau 12: Nombre de candidature	19
Tableau 13: Nombre de candidatures et de postes à pourvoir par ministère en 2018	19
Tableau 14: Répartition des candidats par nombre de dossier et selon le sexe en 2018	20
Tableau 15: Répartition des candidats aux concours directs par diplôme élevé et selon le sexe en 2018	20
Tableau 16: Nombre de concours directs sans formation	22
Tableau 17: Nombre de candidatures et de postes à pourvoir par ministère en 2018	22
Tableau 18: Nombre d'agents recrutés sur sélection de dossiers	24
Tableau 19: Nombre de concours professionnels	26
Tableau 20: Nombre de candidatures et de postes à pourvoir par ministère en 2018	26
Tableau 21: Nombre d'agents intégrés dans la fonction publique d'Etat	28
Tableau 22: Evolution des effectifs des agents intégrés par catégorie	28
Tableau 23: Nombre de personnes en formation professionnelle	30
Tableau 24 : Nombre de diplômés des ECFP	32
Tableau 25: Evolution du nombre de personnes diplômées par ECFP	32
Tableau 26: Répartition des ressources et des dépenses de certaines ECFP (en FCFA)	34
Tableau 27 : Nombre de départs à la retraite d'agents de la fonction publique	36
Tableau 28 : Nombre d'établissements contrôlés	38
Tableau 29 : Nombre d'établissements contrôlés par branche d'activité	38
Tableau 30 : Nombre d'établissements contrôlés par région	38
Tableau 31: Nombre moyen d'infractions à la législation du travail par établissement contrôlé	40
Tableau 32: Répartition des infractions par type de résolution	40
Tableau 33: Nombre de litiges	42
Tableau 34: Nombre de conflits individuels	45
Tableau 35: Nombre de conflits collectifs	45
Tableau 36: Nombre de mouvements des travailleurs	47
Tableau 37: Nombre d'enfants en situation de travail	52
Tableau 38: Accidents de travail et maladies professionnelles	54
Tableau 39: Accidents de travail et maladies professionnelles par région en 2018	54
Tableau 40: Nombre des accidents du travail et maladies professionnelles à la CNSS	56
Tableau 41: Nombre de retraités enregistrés à la CARFO	58
Tableau 42: Nombre d'ayants droit	60
Tableau 43: Répartition des veufs/veuves et des orphelins selon leur position géographique en 2018	60
Tableau 44: Montant de la pension de retraite payé (en milliards FCFA)	62
Tableau 45: Montant de la pension des veufs/veuves (en milliards FCFA)	64
Tableau 46: Nombre d'employeurs déclarés	66
Tableau 47: Nombre des travailleurs immatriculés	66
Tableau 48: Nombre de bénéficiaires de pension	68
Tableau 49: Montant de la pension (en millions)	68

Liste des graphiques

Graphique 1: Population du Burkina Faso par sexe	8
Graphique 2: Pyramide d'âge du Burkina Faso en 2018	8
Graphique 3: Répartition des actifs occupés selon le secteur institutionnel en 2015	8
Graphique 4: Ratio masse salariale/recette fiscale (en %)	8
Graphique 5: Evolution des effectifs des agents du MFPTPS selon le sexe	10
Graphique 6: Agents du MFPTPS par catégorie	10
Graphique 7: Evolution de la dotation budgétaire du MFPTPS (en FCFA)	12
Graphique 8: Evolution de l'allocation budgétaire par titre	12
Graphique 9: Evolution de l'allocation et de l'exécution budgétaire	12
Graphique 10: Evolution du taux d'exécution budgétaire	12
Graphique 11: Agents de la fonction publique d'Etat par statut en 2018	14
Graphique 12: Personnel selon la catégorie	14
Graphique 13: Personnel selon la tranche d'âge en 2018	14
Graphique 14: Personnel selon l'Institution en 2018 en %	14
Graphique 15: Dépenses de personnel par statut en 2018	16
Graphique 16: Répartition des dépenses de personnel par catégorie	16
Graphique 17: Nombre moyen de candidats pour un poste	20
Graphique 18: Pyramide des âges des candidats	20
Graphique 19: Répartition des candidatures par catégorie en 2018	22
Graphique 20: Répartition des postes à pourvoir par catégorie en 2018	22
Graphique 21: Evolution du nombre de candidatures et de postes à pourvoir	22
Graphique 22: Répartition des agents recrutés sur sélection de dossiers par emploi en 2018	24
Graphique 23: Evolution du nombre d'agents recrutés sur sélection de dossiers par sexe	24
Graphique 24: Evolution du nombre d'agents recrutés sur sélection de dossiers par catégorie	24
Graphique 25: Répartition des candidatures par catégorie en 2018	26
Graphique 26: Répartition des postes à pourvoir par catégorie en 2018	26
Graphique 27: Evolution du nombre de candidatures et de postes à pourvoir	26
Graphique 28: Evolution des effectifs des agents intégrés par sexe	28
Graphique 29: Evolution des effectifs des agents intégrés par catégorie d'âge	28
Graphique 30: Répartition des agents intégrés selon le ministère en 2018 en %	28
Graphique 31: Evolution des effectifs des personnes en formation professionnelle par sexe	30
Graphique 32: Répartition des personnes en formation professionnelle par catégorie en 2018	30
Graphique 33: Evolution des effectifs des inscrits dans les ECFP par concours et par sexe	30
Graphique 34: Evolution des auditeurs libres inscrits dans les ECFP par nationalité et par sexe	30
Graphique 35: Evolution du nombre de personnes diplômées des ECFP par sexe	32
Graphique 36: Répartition du nombre de personnes diplômées des ECFP par catégorie en 2018	32
Graphique 37: Evolution du nombre de personnes diplômées dans les ECFP par concours et par sexe	32
Graphique 38: Evolution des effectifs des auditeurs libres diplômés des ECFP par nationalité et par sexe	32
Graphique 39: Evolution des ressources de certaines ECFP (en FCFA)	34
Graphique 40: Evolution des dépenses de certaines ECFP (en FCFA)	34
Graphique 41: Subventions de l'Etat au profit de certaines ECFP en 2018	34
Graphique 42: Montant de la Masse salariale + Indemnités de cours de certaines ECFP en 2018	34
Graphique 43: Evolution des départs à la retraite selon le sexe	36
Graphique 44: Répartition des départs à la retraite par statut en 2018	36
Graphique 45: Evolution des départs à la retraite par catégorie	36
Graphique 46: Evolution du nombre d'établissements contrôlés	38
Graphique 47: Répartition des infractions selon l'objet en 2018	40
Graphique 48: Evolution du nombre de litiges	42

Graphique 49: Evolution du nombre de litiges par issue du règlement	42
Graphique 50: Répartition des litiges par point de litiges en 2018	42
Graphique 51: Répartition des sommes dues à l'issue des règlements par point du litige en 2018	42
Graphique 52: Répartition des point de litige et des sommes dues par régions en 2018	43
Graphique 53: Evolution des conflits individuels	45
Graphique 54: Evolution des conflits collectifs	45
Graphique 55: Répartition des mouvements de travailleurs par nature en 2018	47
Graphique 56: Evolution des embauches et des licenciements	47
Graphique 57: Evolution des contrats des nationaux	49
Graphique 58: Evolution des contrats des non nationaux	49
Graphique 59: Evolution des contrats par nature	49
Graphique 60: Evolution du nombre d'enfants trouvés en situation de travail 2014 à 2018	52
Graphique 61: Répartition des enfants trouvés en situation de travail par région en 2018	52
Graphique 62: Répartition des enfants trouvés en situation de travail par branche d'activité en 2018	52
Graphique 63: Accidents de travail et maladies professionnelles selon le lieu en 2018	54
Graphique 64: Accidents de travail et maladies professionnelles selon l'élément matériel incriminé en 2018	54
Graphique 65: Accidents de travail et maladies professionnelles selon le siège de la lésion ou de l'affection en 2018	54
Graphique 66: Evolution des accidents du travail et maladies professionnelles	56
Graphique 67: Répartition des accidents du travail et maladies professionnelles selon la circonstance de l'accident en 2018	56
Graphique 68: Répartition des accidents du travail et maladies professionnelles selon l'élément matériel en 2018	56
Graphique 69: Répartition des accidents du travail et maladies professionnelles selon le siège des lésions en 2018	56
Graphique 70: Evolution du nombre retraités enregistrés à la CARFO par sexe	58
Graphique 71: Evolution du nombre retraités enregistrés à la CARFO selon le régime	58
Graphique 72: Répartition du nombre retraités enregistrés à la CARFO selon l'âge en 2018	58
Graphique 73: Répartition du nombre de retraités enregistrés à la CARFO selon la durée dans la retraite en 2018	58
Graphique 74: Evolution des effectifs des ayants droit selon le type	60
Graphique 75: Répartition des veufs/ veuves par tranche d'âge en 2018	60
Graphique 76: Evolution du nombre des veufs/ veuves selon le régime de leur conjointe/conjoint	60
Graphique 77: Evolution de la pension de retraite payée selon le régime (en milliards FCFA)	62
Graphique 78: Evolution de la répartition de la pension de retraite payée selon le sexe des retraités	62
Graphique 79: Répartition du montant de la pension de retraite payée en 2018 selon la tranche d'âge des bénéficiaires (en millions de FCFA)	62
Graphique 80: Evolution de la répartition du montant de la pension de veuf/veuve payé selon le sexe	64
Graphique 81: Evolution du montant de la pension de veuf/veuve payé selon le régime du conjoint/conjointe (en milliards FCFA)	64
Graphique 82: Répartition de la pension de veuf/veuve payée selon la position géographique en 2018 (en millions de FCFA)	64
Graphique 83: Répartition des employeurs déclarés par régime en 2018	66
Graphique 84: Répartition des travailleurs immatriculés par sexe en 2018	66
Graphique 85: Evolution du nombre d'employeurs déclarés selon le régime	66
Graphique 86: Evolution du nombre de travailleurs immatriculés selon le sexe	66
Graphique 87: Répartition des bénéficiaires de pensions selon le type de pension en 2018	68
Graphique 88: Répartition des pensionnés de retraite vieillesse selon la tranche d'âge en 2018	68
Graphique 89: Evolution du montant de la pension (en millions)	68

CONTEXTE

Points saillants

- 👉 Une population fortement dominée par les jeunes.
- 👉 Environ 95% des actifs occupés travaillent dans le secteur privé informel en 2015.
- 👉 Ratio masse salariale /recettes fiscales supérieur à la norme communautaire (UEMOA).

Commentaire général

Selon les projections démographiques de l'INSD, la population du Burkina Faso en 2018 est estimée à plus de 20 millions d'habitants avec 52 % de femmes et une forte concentration dans la région du centre. Avec un taux d'accroissement moyen de 3,15 % par an, cette population a augmenté de 3,1% par rapport à 2017 et 13,2% depuis 2014. La région du Centre enregistre également le plus fort taux d'accroissement (4 %) par rapport à l'année précédente. Les régions du Centre Sud et du Plateau central détiennent les plus faibles taux, 2,7% chacune.

La structuration de la pyramide des âges montre une population essentiellement jeune avec plus de 2/3 d'habitants de moins de 25 ans.

Selon l'enquête nationale sur l'emploi et le secteur informel (ENESI) réalisée en 2015, le taux de chômage au sens large est de 4%. Il s'accroît fortement avec le niveau d'instruction et touche plus la tranche d'âge des 15-24 ans avec un taux de 6,5%. Le chômage au sens large est plus urbain que rural avec respectivement 11,6 % et 1,6 % pour la même période. Le secteur informel est le secteur institutionnel qui regroupe la majorité des actifs occupés soit 95% contre à peine 5% pour le secteur formel c'est-à-dire l'administration publique, les entreprises privées formelles ou les ONG (ENESI-2015).

Par ailleurs, le ratio masse salariale/recettes fiscales en 2018 est de 52,1%. Ce taux est largement au-dessus de la norme communautaire qui est de 35%. Cette supériorité est d'ailleurs observée sur toute la période 2014-2018 et observe une tendance générale à la hausse. Le pays devrait donc accroître significativement ses recettes fiscales ou réduire sa masse salariale afin de se conformer à la norme communautaire.

Taux de chômage : Rapport entre la population au chômage et la population active

Chômeur au sens élargi : Personne en âge de travailler sans emploi, disponible pour travailler et qui est effectivement à la recherche d'un emploi ou qui ne fait plus de démarches pour en trouver bien que prête à travailler.

Masse salariale : Total des rémunérations versées à l'ensemble des agents de l'Etat.

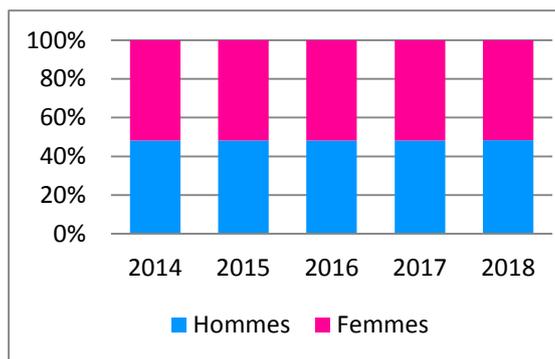
Norme communautaire = Critère de l'UEMOA qui stipule que le Ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales doit être inférieur à 35%

Sources de données : Annuaire statistique INSD 2018, Projections démographiques 2007-2020, Annuaire statistique MINEFID 2018, ENESI 2015, UEMOA 2011

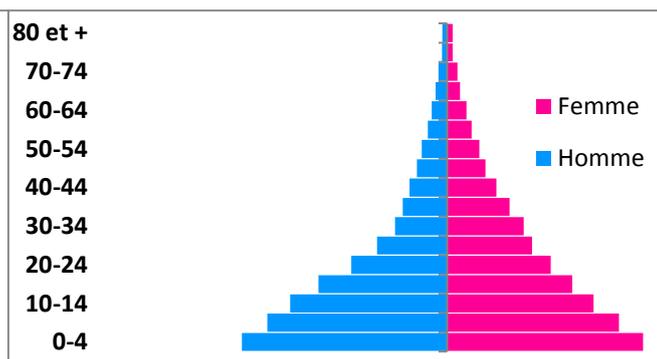
Tableau 1: Population du Burkina Faso par région

	Effectif 2018	%	Evolution /2017		Evolution /2014	
			Nombre	%	Nombre	%
B.du Mouhoun	1 976 217	9,8	53 025	2,8	204 321	11,5
Cascades	822 445	4,1	28 253	3,6	109 386	15,3
Centre	2 854 356	14,1	109 690	4,0	424 638	17,5
Centre-Est	1 607 993	7,9	46 785	3,0	180 673	12,7
Centre-Nord	1 687 858	8,3	47 892	2,9	184 864	12,3
Centre-Ouest	1 643 388	8,1	45 229	2,8	174 422	11,9
Centre-Sud	871 927	4,3	22 987	2,7	88 497	11,3
Est	1 777 738	8,8	55 225	3,2	213 594	13,7
Hauts-Bassins	2 158 541	10,7	67 259	3,2	260 180	13,7
Nord	1 632 149	8,1	44 283	2,8	170 719	11,7
Plateau Central	949 697	4,7	25 223	2,7	97 161	11,4
Sahel	1 395 109	6,9	41 802	3,1	161 550	13,1
Sud-Ouest	866 662	4,3	24 280	2,9	93 689	12,1
Burkina Faso	20 244 080	100	611 933	3,1	2 363 694	13,2

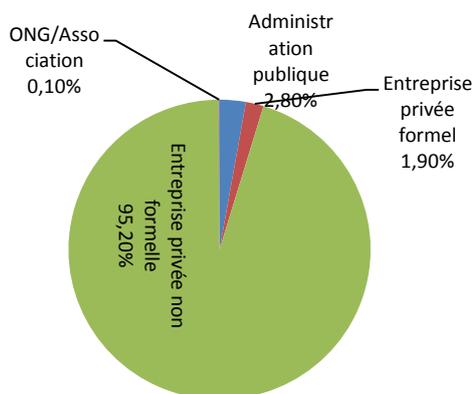
Graphique 1: Population du Burkina Faso par sexe



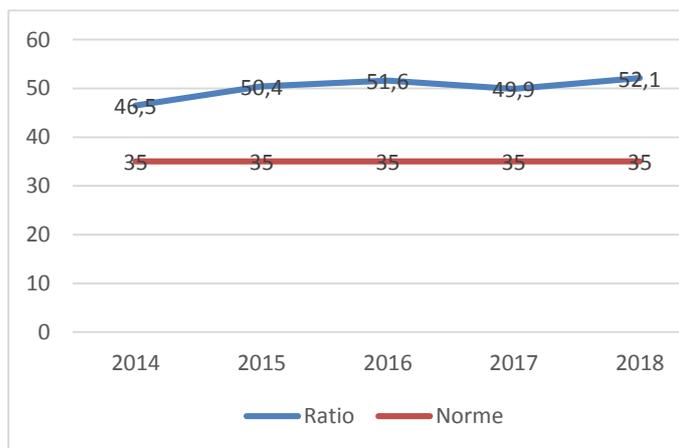
Graphique 2: Pyramide d'âge du Burkina Faso en 2018



Graphique 3: Répartition des actifs occupés selon le secteur institutionnel en 2015



Graphique 4: Ratio masse salariale/recette fiscale (en %)



1. RESSOURCES DU MFPTPS

1.1. Personnel

Points saillants

- ☞ Trois quart des agents du MFPTPS dans la région du Centre en 2018
- ☞ En moyenne 38,5% de cadres supérieurs en 2018
- ☞ Moins de 30% des agents du MFPTPS sur la période 2014-2018 sont des femmes

Commentaire général

En 2018 le MFPTPS comptait 1 266 agents toute catégorie confondue contre 1 242 en 2017 dont 27,2% de femmes. Cet effectif a connu une augmentation de 20,6% par rapport à l'année 2014 et un taux d'accroissement annuel moyen de 4,8% sur les cinq dernières années. Il est dominé par les cadres supérieurs (38,5%) et faiblement représenté par les agents d'appuis (14,3%).

L'effectif des agents en activité s'élève à 1 168 et constitué 28% de femmes. Par ailleurs, l'analyse des données entre 2014 et 2018 révèle que l'effectif des femmes, bien que inférieur à celui des hommes, s'est accru en moyenne de 5,5% contre 4,5% chez les hommes. En considérant les catégories, l'effectif des agents d'exécution enregistre la plus importante évolution avec un taux d'accroissement annuel moyen de 6,3%. La plus faible évolution a été enregistrée au niveau des cadres moyens avec un TAMA de 3,3%. En se référant à l'année 2014, le nombre d'agent de sexe féminin du MFPTPS en 2018 a augmenté de près du quart. Au niveau des hommes, cette augmentation représente un cinquième de l'effectif de départ (2014).

La répartition des agents du MFPTPS selon la position géographique permet de constater que la région du Centre concentre à elle seule trois quart (3/4) de l'effectif total. Les douze (12) autres régions ne contiennent que 25% de l'effectif total dont 5% pour la région des hauts bassins.

La proportion des agents en activité au niveau du MFPTPS en 2018 est de 92,3 % contre 97,2% pour l'ensemble de la fonction publique d'Etat. La proportion du personnel en cessation temporaire d'activité est plus importante au MFPTPS (7,7%) que dans l'ensemble de la fonction publique d'Etat (2,8%).

Personnel en activité : Agent qui exerce effectivement les fonctions afférentes à son emploi ou toute autre fonction qui lui a été attribuée au sein d'une administration centrale ou déconcentrée de l'Etat.

Fonction publique d'Etat : Corps de l'Etat qui englobe les services centraux des ministères et autres structures étatiques ainsi que leurs représentations déconcentrées au niveau local.

Cadre supérieur : Catégories A, P, I, 1^{ère} et 6^{ème} catégorie **Cadre moyen** : Catégorie B, II et 2^{ème} catégorie

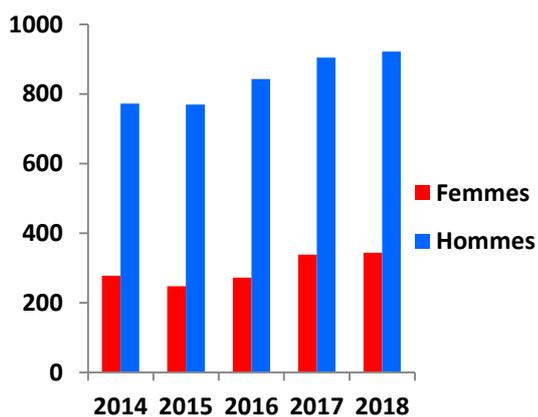
Agent d'exécution : Catégorie C, III et 3^{ème} catégorie **Agent d'appui** : Catégories D, E, IV, 4^{ème} et 5^{ème} catégories

Source de données : Annuaire statistique 2018 du MFPTPS

Tableau 2: Nombre d'agents du Ministère de la fonction publique, du travail et de la protection sociale

En 2018			Evolution /2017		TAMA
Effectif	% Femmes	% Activité/ Exerçant	Nombre	%	%
1 266	27,2	92,3	24	1,9	4,8

Graphique 5: Evolution des effectifs des agents du MFPTPS selon le sexe



Graphique 6: Agents du MFPTPS par catégorie

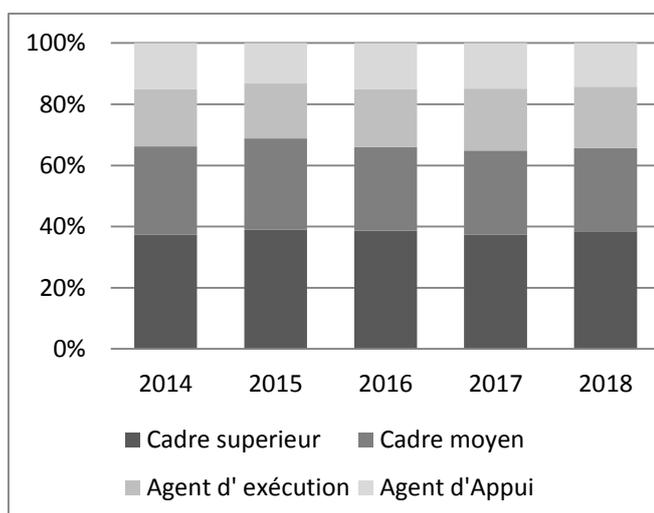


Tableau 3: Agents du MFPTPS exerçant par région

Région	Nombre en 2018	%	Evolution/2017	
			Nombre	%
Centre	950	75	36	3,9
Haut-Bassins	58	5	-3	-4,9
Autres régions	258	20	-9	-3,4
Burkina	1 266	100	24	1,9

1.2. Budget

Points saillants

- 👉 Hausse du budget global du MFPTPS de près de la moitié entre 2014 et 2018
- 👉 Plus de 80% de consommation du budget alloué au MFPTPS entre 2014 et 2018

Commentaire général

En 2018, le budget du MFPTPS s'élevait à 12,43 milliards de FCFA contre 11,68 milliards en 2017, soit une progression de 6,46%. Entre 2014 et 2018, la dotation budgétaire du ministère a augmenté de près de la moitié avec un taux d'accroissement moyen annuel (TAMA) de 10,58%.

Sur la même période, les montants alloués aux investissements sont restés largement inférieurs aux autres natures de dépense. Les dépenses affectées au personnel en dehors de l'année 2017 occupent chaque année, la première place avec plus du tiers du budget total alloué au ministère.

En considérant l'évolution des dotations par titre sur la période 2014-2018, celles liées aux transferts courants ont enregistré le plus fort taux d'accroissement moyen annuel soit près de 20%. Le plus faible taux a été enregistré au niveau des dépenses d'investissement avec un TAMA de 2,79%.

Le plus fort taux d'exécution budgétaire sur les cinq dernières années a été enregistré en 2016 avec 99,9% de consommation du budget alloué. Après ce pic observé en 2016, le taux d'exécution a enregistré une baisse continue sur les deux années suivantes perdant respectivement 3,22 et 10,82 points.

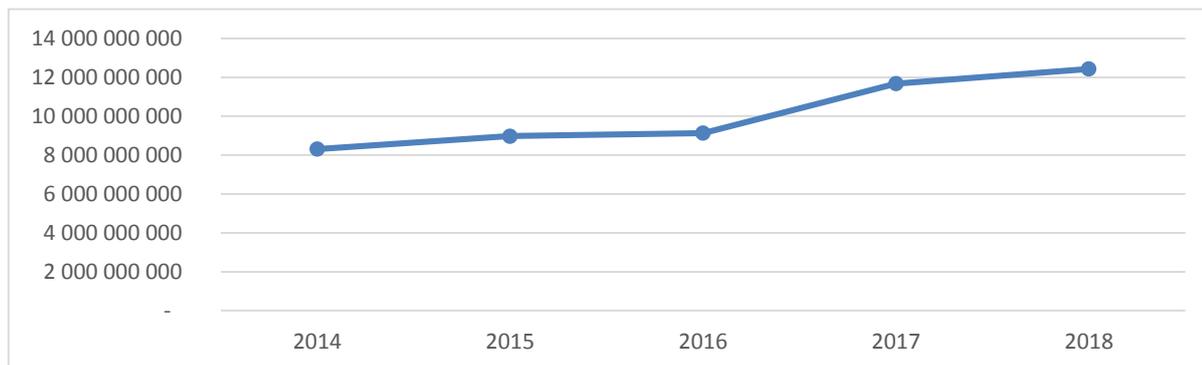
Taux d'exécution budgétaire : Rapport entre l'exécution budgétaire et la dotation budgétaire

Source de données : DAF/MFPTPS 2018.

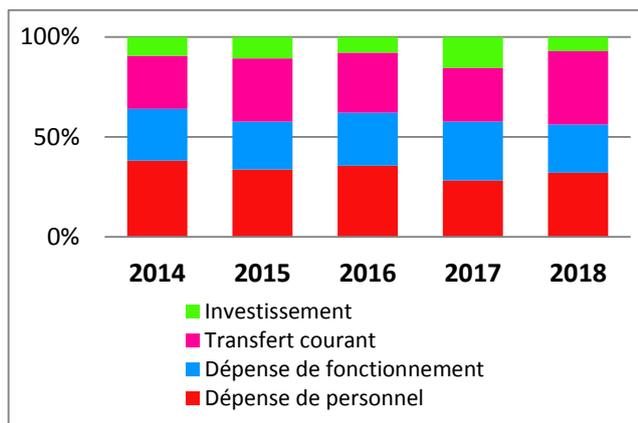
Tableau 4: Budget du MFPTPS (en milliards FCFA)

En 2018			Evolution /				TAMA
			2017		2014		
Montant	Taux d'exécution %	% Investissements	Montant	%	Montant	%	%
12,43	85,79	7,1	0,75	6,46	4,11	49,54	10,58

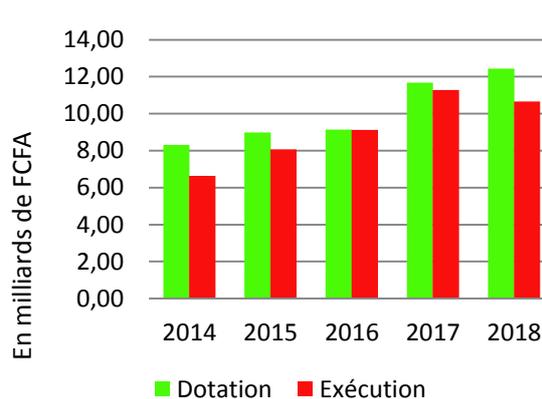
Graphique 7: Evolution de la dotation budgétaire du MFPTPS (en FCFA)



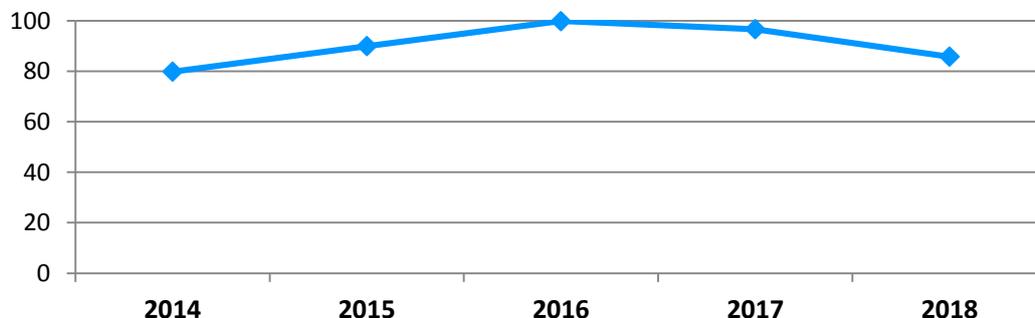
Graphique 8: Evolution de l'allocation budgétaire par titre



Graphique 9: Evolution de l'allocation et de l'exécution budgétaire



Graphique 10: Evolution du taux d'exécution budgétaire



2. STATISTIQUE DE LA FONCTION PUBLIQUE

2.1. Effectif des agents de la fonction publique d'Etat

Points saillants

- ☞ Un taux d'accroissement moyen annuel des effectifs de 9,1%
- ☞ 57,1% des agents de la fonction publique d'Etat dans la région du Centre en 2018
- ☞ La moitié des agents âgés d'au plus 35 ans

Commentaire général

L'effectif des agents de la fonction publique d'Etat en 2018, est de 196 077 dont 34,2 % de femmes. Cet effectif a évolué de 6% par rapport à l'année précédente et de 42 % depuis 2014 avec un taux d'accroissement moyen annuel estimé à 9,1% sur la période 2014-2018.

Les agents relevant du statut général représente 88% des agents de la fonction publique d'Etat en 2018.

La plus grande augmentation par rapport à l'année précédente a été enregistrée chez les cadres moyens avec un taux de 16,4%. Les effectifs des agents d'exécution et d'appui ont connu quant à eux des baisses relatives de 4,2% et 4,1% comparées à l'année 2017.

Le ministère en charge de l'éducation nationale concentre le plus grand nombre d'agents avec 54,6%. Il est suivi du ministère de la santé avec 16,1%.

Au niveau des institutions, la Présidence du Faso a l'effectif le plus élevé, soit 31,7% des effectifs suivi du Premier Ministère avec 20,7%.

Les agents de la tranche d'âge 31-35 ans représentant le quart de l'effectif total sont les plus nombreux tandis que ceux de la tranche 56 ans et plus sont les moins représentés. Aussi, près de la moitié des agents ont au plus 35 ans.

Une forte concentration des agents est enregistrée dans la région du Centre en 2018 avec 57,1%, suivie de loin par les régions des Hauts-bassins, du Centre-Ouest et de la Boucle du Mouhoun avec respectivement 5,12% ; 4,56% et 4,54%. Elle enregistre également la plus forte croissance par rapport à 2017 avec 11,76%.

Le taux d'administration de la région du centre est de 39 agents pour 1000 habitants. Ce taux qui est largement supérieur à la moyenne nationale (9 agents pour 1000 habitants) lui confère la première place en termes de classement, loin devant les autres régions qui pour chacune d'elles en comptent moins de 7 agents pour 1000 habitants.

Taux d'administration = (Nombre d'agents de la fonction publique /Population)*1000

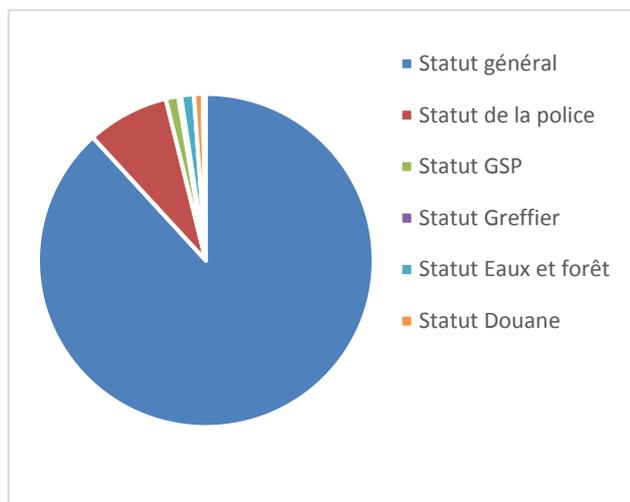
TAMA = [(Valeur Finale/Valeur Initiale)^(1/Nombre d'années)-1]*100

Source de données : Annuaire statistique du MFPTPS 2017 et Projection démographique de l'INSD

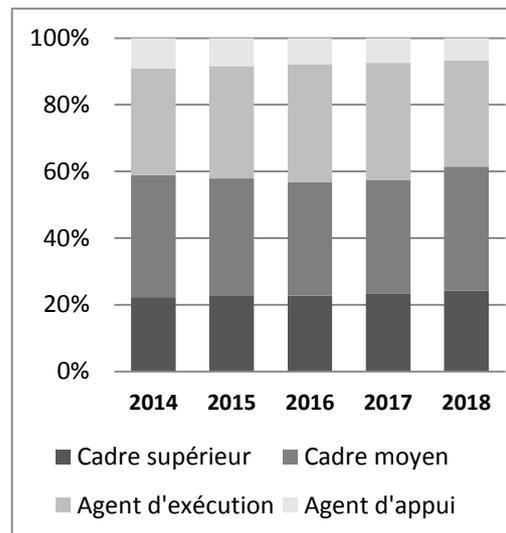
Tableau 5: Nombre d'agents de la fonction publique

En 2018				Evolution 2018/				TAMA (%)
Effectif	% Femmes	% en activité	% dans les Institutions	2017		2014		
				Nombre	%	Nombre	%	
196 077	34,2	98,2	0,8	11 527	6,0	57 928	42,0	9,1

Graphique 11: Agents de la fonction publique d'Etat par statut en 2018



Graphique 12: Personnel selon la catégorie



Graphique 13: Personnel selon la tranche d'âge en 2018

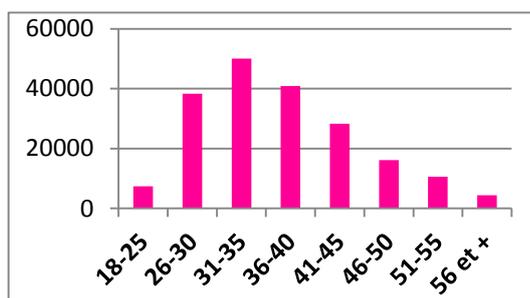


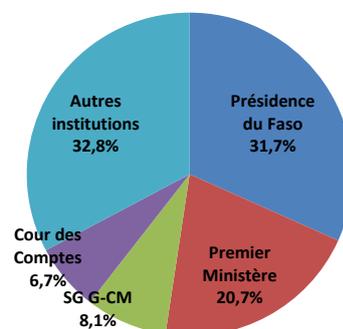
Tableau 6: Personnel par ministère en 2018

Ministères	2018	Proportion (%)
Ministère de l'éducation nationale	106267	54,6
Ministère de la sante	31424	16,1
Ministère de la sécurité	15635	8,0
Ministère de l'économie, des finances et du développement	8749	4,5
Ministère de la justice, des droits humains et de la promotion civique	3975	2,0
Autres ministères	28536	14,7
Ensemble	194586	100,0

Tableau 7: Personnel par région en 2018

Régions	%	Variation/2017		Pour 1000 habitants
		Nomb	%	
B.du Mouhoun	4,54	-2,0	-0,02	4,5060841
Cascades	2,02	83,0	2,14	4,81977518
Centre	57,09	11778,0	11,76	39,2193546
Centre-Est	3,84	81,0	1,09	4,67663727
Centre-Nord	3,22	-58,0	-0,91	3,73668875
Centre-Ouest	4,56	6,0	0,07	5,4442408
Centre-Sud	2,29	-36,0	-0,80	5,15180743
Est	4,36	94,0	1,11	4,81285769
Hauts-Bassins	5,12	513,0	5,38	4,65221647
Nord	4,32	-46,0	-0,54	5,19070256
Plateau Central	2,43	-5,0	-0,11	5,00686008
Sahel	3,19	-791,0	-11,23	4,48137027
Sud-Ouest	2,76	-36,0	-0,66	6,23311049
Etrangers	0,26	-54,0	-9,46	-
National	100	11527,0	6,25	9,68564637

Graphique 14: Personnel selon l'Institution en 2018 en %



2.2. Dépenses de personnel de la fonction publique d'Etat

Points saillants

- 👉 Hausse des dépenses de personnel de 38,69 % en 2018
- 👉 49,9 % des dépenses de personnel pour le MENA en 2018

Commentaire général

Le budget alloué aux dépenses du personnel de la fonction publique d'Etat en 2018 est de 669,188 milliards de FCFA, dont 83,36 % pour les agents relevant du statut général. Ce budget a connu une augmentation par rapport à celui de 2017 de 38,69 % avec un taux d'accroissement moyen annuel de 20,07 % au cours de la période 2014-2018. Sur les cinq dernières années il a plus que doublé passant de 321,9 milliards FCFA en 2014 à 669,188 milliards FCFA en 2018. Cette situation pourrait s'expliquer par la satisfaction par le gouvernement de nombreuses revendications corporatistes de la fonction publique.

Les femmes représentent 30,86 du budget alloué aux dépenses du personnel au titre de l'année 2018. Les cadres (moyens et supérieurs) absorbent à eux seuls plus de deux tiers du budget du personnel soit respectivement 34,9% et 33,6%.

Le Ministère en charge de l'éducation nationale et de l'alphabétisation a consommé près de la moitié des dépenses du personnel de la fonction publique d'Etat soit 49,9%. Cette part est due à l'affectation de certains agents intervenant dans l'enseignement post-primaire et secondaire dans ledit ministère. Il est suivi de loin par celui de la santé et celui de la sécurité avec respectivement 14,3% et 10,1%.

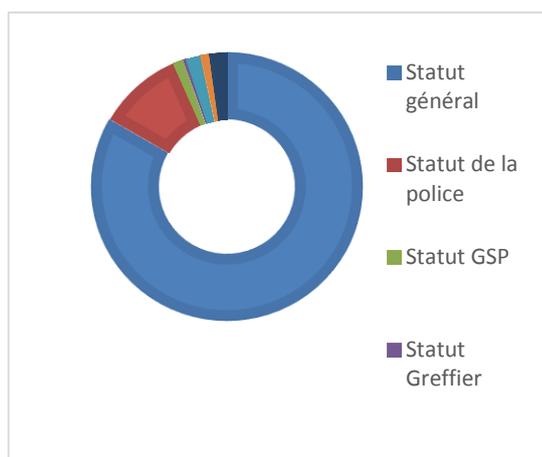
Dépenses de personnel : Rémunération due à l'agent par l'Etat dès lors qu'il existe un lien juridique entre les deux. Elle se décompose en plusieurs catégories : les rémunérations d'activités (salaires, soldes indiciaires, etc.), les cotisations et contributions sociales à la charge de l'Etat, les prestations sociales et allocations diverses, etc.

Source de données : Annuaire statistique du MFPTPS 2018

Tableau 8: Dépenses de personnel de la fonction publique(en milliards FCFA)

En 2018				Evolution 2018/				TAMA (%)
				2017		2014		
Montant	% Femme	% Cadres supérieurs	% Institutions	Valeur	En %	Valeur	En %	
669,188	30,86	33,61	1,12	186,69	38,69	347,00	107,90	20,07

Graphique 15: Dépenses de personnel par statut en 2018



Graphique 16: Répartition des dépenses de personnel par catégorie

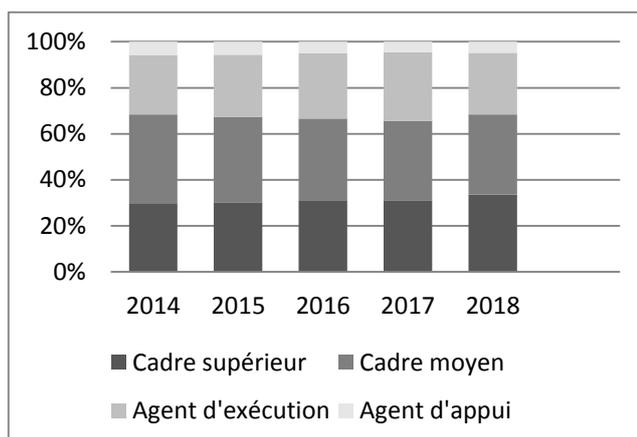


Tableau 9: Dépenses de personnel par ministère en 2018

Ministères	2018	
	Dépenses	%
Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation	329130,347	49,9
Ministère de la Santé	94343,431	14,3
Ministère de la Sécurité	66935,919	10,1
Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement	57298,162	8,7
Ministère de la Justice, des droits humains et de la promotion civique	22695,499	3,4
Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation	13895,595	2,1
Ministère de la Femme, de la Solidarité Nationale et de la Famille	11582,096	1,8
Ministère de l'Agriculture et des Aménagements Hydrauliques	10208,515	1,5
Ministère de l'Environnement, de l'Economie Verte et du Changement Climatique	9090,338	1,4
Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation	7250,901	1,1
Autres ministères	37428,99	5,7
Ensemble	659859,793	100,0

2.3. Recrutements

2.3.1. Concours directs suivis de formation

Points saillants

- ➡ Plus de candidatures enregistrées pour les emplois du ministère chargé de l'éducation en 2018
- ➡ Faible augmentation du nombre de candidat entre 2017 et 2018
- ➡ Trois candidats sur quatre âgés de moins de 28 ans en 2018
- ➡ En moyenne 3 dossiers par candidats en 2018

Commentaire général

Le nombre de concours directs d'entrée à la fonction publique suivi de formation en 2018 a connu une augmentation de 2,8% par rapport à l'année précédente, passant de 106 à 109. Sur la période 2014-2018, le nombre de concours a augmenté de 5,8 % avec un taux d'accroissement moyen annuel de 5,7%. Plus des deux tiers des concours directs suivi de formation en 2018 concernent les emplois de cadres supérieurs et de cadres moyens.

Les postes à pourvoir en 2018 ont baissé de 40,1% et de 29,9% respectivement par rapport à 2017 et 2014 avec une variation moyenne annuelle de -8,5%. Les postes mis à compétition concernent principalement des emplois de cadres supérieurs et d'agents d'exécution avec respectivement 39,2 % et 52,1% des postes à pourvoir.

Les postes commis aux agents d'exécution sont ceux qui ont suscité le plus de candidatures avec 61,4%. Ils sont suivis des postes occupés par les cadres moyens avec 26,3%. Le nombre de candidature a augmenté globalement de près de la moitié (50,5%) au cours des cinq dernières années avec un taux d'accroissement moyen annuel de 10,8%.

Les emplois qui suscitent plus de candidatures aux concours directs suivi de formation en 2018, sont ceux du ministère de l'éducation nationale et de l'alphabétisation, suivi du ministère en charge de l'économie des finances et du développement et celui de l'agriculture et des aménagements hydrauliques avec respectivement 24,5%, 13,4% et 7,7%. Le Ministère de l'éducation nationale et de l'alphabétisation offre à lui seul 77% des postes à pourvoir. Il est suivi de très loin par le ministère de la santé et celui de la justice, des droits humains et de la promotion civique avec respectivement 7,1% et 2,2 % des postes à pourvoir. Le ministère de l'économie, des finances et du développement, bien qu'enregistrant que 1,1% des postes à pourvoir est le deuxième ministère après celui en charge de l'éducation nationale, ayant suscité

plus de candidatures. Cette situation montre de plus l'engouement autour des emplois spécifiques du ministère de l'économie, des finances et du développement.

Le nombre de demandeurs d'emploi ou candidats ayant pris part aux concours direct suivi de formation est passé de 258 373 candidats en 2017 à 258 695 en 2018 soit une légère augmentation de 0,12%. Aussi, le nombre moyen de candidats pour un (01) poste à pourvoir a connu une hausse passant de 23 candidats pour un poste en 2017 à 39 en 2018.

L'âge moyen des candidats est d'environ 25 ans. Egalement l'analyse des quartiles montre que 25% des candidats ont moins de 22 ans et 25% ont plus de 27 ans. Aussi, les candidats ayant l'âge compris entre 23 et 27 ans sont les plus nombreux, soit 47,4% des inscrits.

La répartition des candidats par groupe d'âge et selon le nombre de dossiers déposés permet de constater que la tranche d'âge [23 – 27 ans] comprend l'effectif le plus élevé de candidats ayant déposé un dossier. Elle est suivie par la tranche d'âge [18 – 22ans].

A partir de 28 ans, les candidats ont tendance à déposer plus de cinq (05) dossiers. Le nombre moyen de dossiers par candidat en 2018 est estimé à trois (03) avec un maxima de 17 dossiers. Les candidats inscrits à un et un seul concours sont les plus nombreux avec (22,6%). Ils sont suivis de près par les candidats ayant postulé à deux (2) et trois (3) concours avec respectivement 19,9% et 19,1%.

Concours direct suivi de formation : Mode de recrutement qui permet à la fonction publique de pourvoir des postes selon ses besoins par un test à la suite duquel les admis sont formés dans une école de formation professionnelle avant leur affectation.

Candidature : Dossier complet reçu par le jury de réception. Tout citoyen ou tout individu remplissant les conditions prévues par les textes peut prendre part à plusieurs concours.

Candidat : Individu inscrit à un ou plusieurs concours de la fonction publique. C'est l'individu statistique dont l'ensemble constitue la population statistique.

Postes pourvus : Candidats admis sur la liste principale à l'issue des concours.

Postes à pourvoir : Places mises en compétition par la fonction publique.

Nombre moyen de candidats pour un (01) poste : Rapport entre le nombre de candidats et le nombre de postes à pourvoir.

Tableau 10: Nombre de concours directs suivi de formation

En 2018		Evolution 2018/				TAMA (%)
Effectif	% Cadres moyens	2017		2014		
		Nombre	En %	Nombre	En %	
109	34,9	3	2,8	6	5,8	1,4

Tableau 11: Nombre de poste à pourvoir

En 2018		Evolution 2018/				TAMA (%)
Effectif	% Cadre supérieur	2017		2014		
		Nombre	En %	Nombre	En %	
6 648	39,2	-4448	-40,1	-2832	-29,9	-8,5

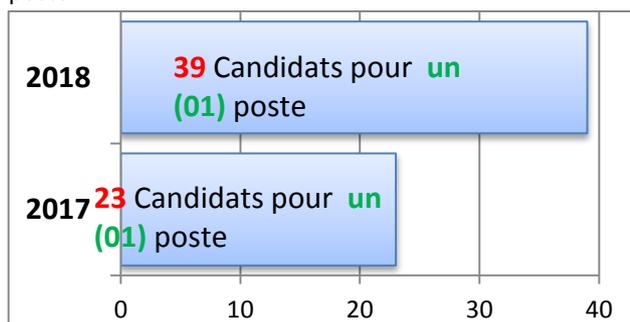
Tableau 12: Nombre de candidature

En 2018			Evolution 2018 /				TAMA (%)
Effectif	% Femmes	Agent d'exécution	2017		2014		
			Nombre	En %	Nombre	En %	
887 808	37,4	61,4	-32575	-3,5	297995	50,5	10,8

Tableau 13: Nombre de candidatures et de postes à pourvoir par ministère en 2018

Ministère	Poste à pourvoir		Candidatures	
	Nombre	%	Nombre	%
Ministère de l'éducation nationale et de l'alphabétisation	5122	77,0	217586	24,5
Ministère de la santé	470	7,1	67162	7,5
Ministère de la justice, des droits humains et de la promotion civique	149	2,2	19304	2,1
Ministère de la femme, de la solidarité nationale et de la famille	133	2,0	22239	2,5
Ministère de l'environnement, de l'économie verte et du changement climatique	125	1,9	67710	7,6
Ministère de l'agriculture et des aménagements hydrauliques	93	1,4	68638	7,7
Ministère de la fonction publique, du travail et de la protection sociale	85	1,3	63838	7,1
Ministère de l'économie, des finances et du développement	70	1,1	119324	13,4
Ministère des infrastructures	67	1,0	33981	3,8
Autre ministères	334	5,0	208026	23,4
Ensemble	6648	100,0	887808	100

Graphique 17: Nombre moyen de candidats pour un poste



Graphique 18: Pyramide des âges des candidats

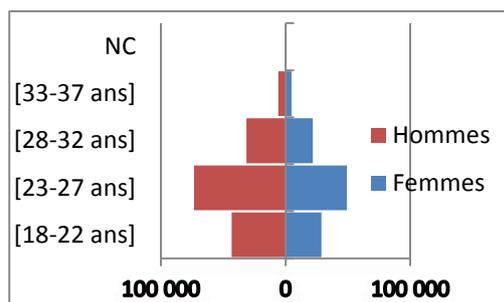


Tableau 14: Répartition des candidats par nombre de dossier et selon le sexe en 2018

Sexe	1 dossier	2 dossiers	3 dossiers	4 dossiers	5 dossiers	> 5 dossiers	Ensemble
Femmes	24 122	23 022	21 511	14 592	8 639	12 692	104 578
Hommes	34 330	28 459	27 959	20 714	13 740	28 915	154 117
Total	58 452	51 481	49 470	35 306	22 379	41 607	258 695

Tableau 15: Répartition des candidats aux concours directs par diplôme élevé et selon le sexe en 2018

	CEP	BEPC	BAC	DEUG II/L2/DUT/BTS	LICENCE	MAITRISE OU MASTER I	Ensemble
Femmes		69 545	26 798	1219	1 803	5 213	104 578
Hommes		90 633	49 071	2 593	2 964	8 856	154 117
Total		160 178	75 869	3 812	4 767	14 069	258 695

2.3.2. Concours directs sans formation

Points saillants

- 👉 92,8% des candidatures pour les emplois de l'éducation nationale et de la santé en 2018
- 👉 Plus de la moitié des concours pour des emplois de cadres supérieurs en 2018
- 👉 Plus de postes à pourvoir pour les cadres moyens

Commentaire général

Au cours de l'année 2018, la fonction publique d'Etat a ouvert 43 concours directs sans formation au profit de dix (10) ministères. Ce nombre a augmenté de 22,9% par rapport à l'année précédente. Les emplois de cadres supérieurs représentent 62,8% de cet effectif. Entre 2014 et 2018, le nombre de concours a baissé de 36,8 % avec un accroissement moyen annuel de -10,8.

Le nombre de candidatures en 2018 pour les emplois d'exécution représente 66% des candidatures, suivi des emplois d'agent d'appui avec 17%. Ces deux catégories d'emplois enregistrent près de 83% des postes à pourvoir.

En ce qui concerne le nombre de candidatures, les ministères de l'éducation nationale et de la santé enregistrent les plus grands nombres avec respectivement 64,1% et 28,7%. Cette situation s'explique par le fait qu'au niveau des postes à pourvoir en 2018 ces deux ministères occupent les mêmes rangs, avec respectivement 51,8% et 38,4% des postes à pourvoir.

Le nombre de candidatures est en constante augmentation depuis 2016 tandis que les postes à pourvoir enregistrent des baisses continues. En cinq ans, les candidatures ont plus que doublées alors que les postes à pourvoir ont connu une baisse de près de deux tiers soit 64,23%.

Concours direct sans formation : Mode de recrutement qui permet à la fonction publique de pourvoir des postes selon ses besoins par un test à la suite duquel les admis sont directement intégrés et affectés.

Candidature : Dossier complet reçu par le jury de réception. Tout citoyen ou tout individu remplissant les conditions prévues par les textes peut prendre part à plusieurs concours.

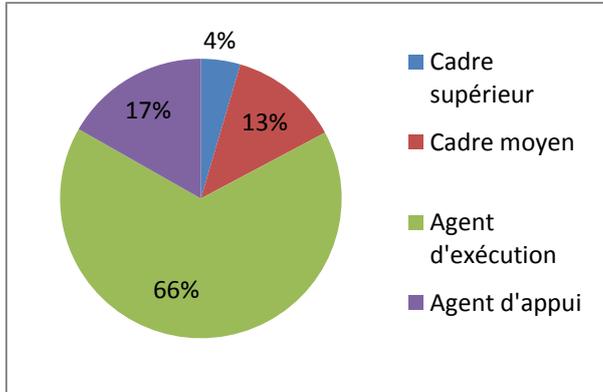
Postes pourvus : Candidats admis sur la liste principale à l'issue des concours.

Postes à pourvoir : Places mises en compétition par la fonction publique.

Tableau 16: Nombre de concours directs sans formation

En 2018		Evolution 2018 /				TAMA (%)
Effectif	% Cadres supérieurs	2017		2014		
		Nombre	En %	Nombre	En %	
43	62,8	8	22,9	-25	-36,8	-10,8

Graphique 19: Répartition des candidatures par catégorie en 2018



Graphique 20: Répartition des postes à pourvoir par catégorie en 2018

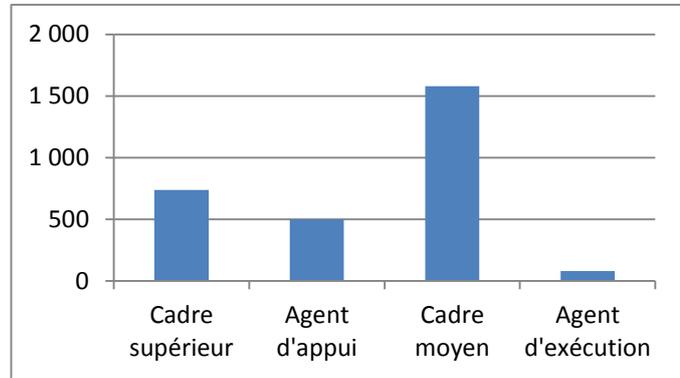
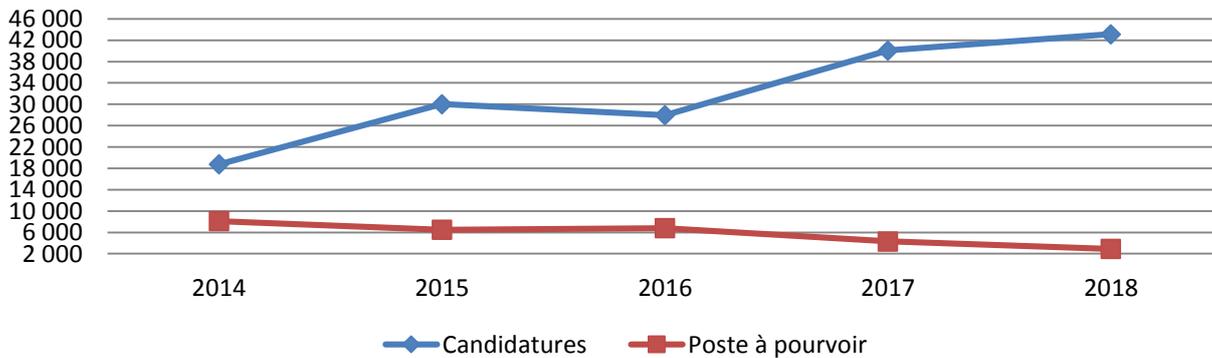


Tableau 17: Nombre de candidatures et de postes à pourvoir par ministère en 2018

Ministères	Postes à pourvoir		Candidatures	
	Nombre	%	Nombre	%
Ministère de l'agriculture et des aménagements hydrauliques	80	2,8	662	1,5
Ministère des affaires étrangères et de la coopération	7	0,2	11	0,0
Ministère de l'eau et de l'assainissement	56	1,9	967	2,2
Ministère du développement de l'économie numérique et des postes	19	0,7	364	0,8
Ministère de l'éducation nationale et de l'alphabétisation	1500	51,8	27663	64,1
Ministère de l'environnement, de l'économie verte et du changement climatique	30	1,0	324	0,8
Ministère de l'Énergie	11	0,4	104	0,2
Ministère des ressources animales et halieutiques	43	1,5	132	0,3
Ministère des Mines et des Carrières	40	1,4	552	1,3
Ministère de la santé	1112	38,4	12364	28,7
Ensemble	2 898	100,0	43143	100,0

Graphique 21: Evolution du nombre de candidatures et de postes à pourvoir



2.3.3. Recrutement sur sélection de dossiers

Points saillants

- 👉 Plus de postes pourvus aux emplois d'agents d'appui sur toute la période 2014-2017
- 👉 Plus postes pourvus pour l'emploi de chauffeur en 2017
- 👉 Baisse considérable des recrutements sur sélection de dossiers en 2015

Commentaire général

Les recrutements sur sélection de dossiers en 2018 ont entraîné un effectif de 42 agents dont 19% de femmes et composés intégralement d'agents d'appui (95,2%) et d'exécution (4,8%). Cet effectif a baissé de façon significative (- 90,9%) par rapport à l'année précédente et encore plus accentué comparé à l'année 2014 (92,3%). Sur les cinq (05) dernières années on note une baisse annuelle moyenne de 47,3%.

Les postes pourvus étaient essentiellement ceux de chauffeur ou chauffeur mécanicien.

L'évolution de l'effectif des agents recrutés sur sélection de dossiers selon la catégorie permet de constater que les effectifs des deux catégories précédemment citées ont varié à des degrés différents dans le même sens au cours des cinq (05) dernières années.

Les effectifs ont en effet évolué en dent de scie sur toute la période avant d'atteindre le plus bas niveau en 2018

La même variation a été constatée au niveau de l'évolution selon le sexe et les plus faibles effectifs ont été enregistrés en 2015 et 2018.

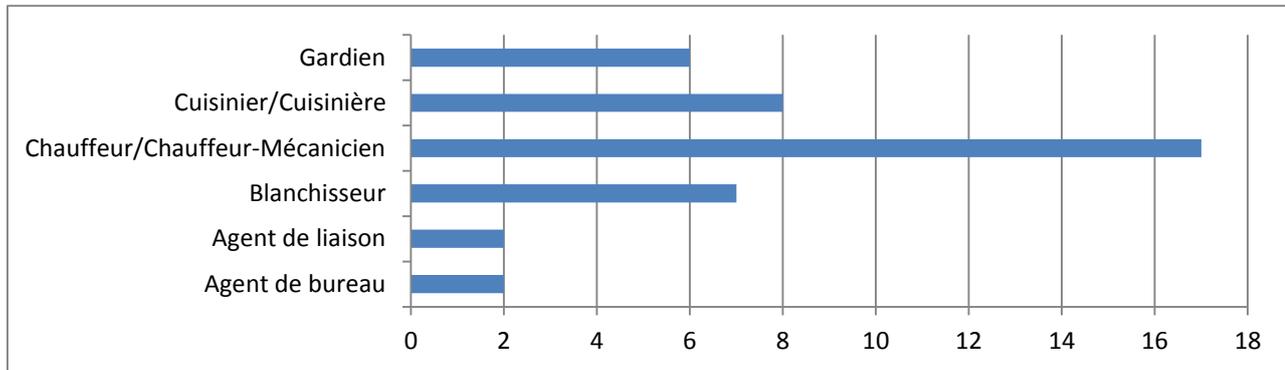
Recrutement sur sélection de dossiers : Mode de recrutement qui permet à la fonction publique de pourvoir des postes selon ses besoins par analyse des dossiers des candidats à la suite duquel les admis sont directement intégrés et affectés.

Source de données : Annuaire statistique du MFPTPS 2018

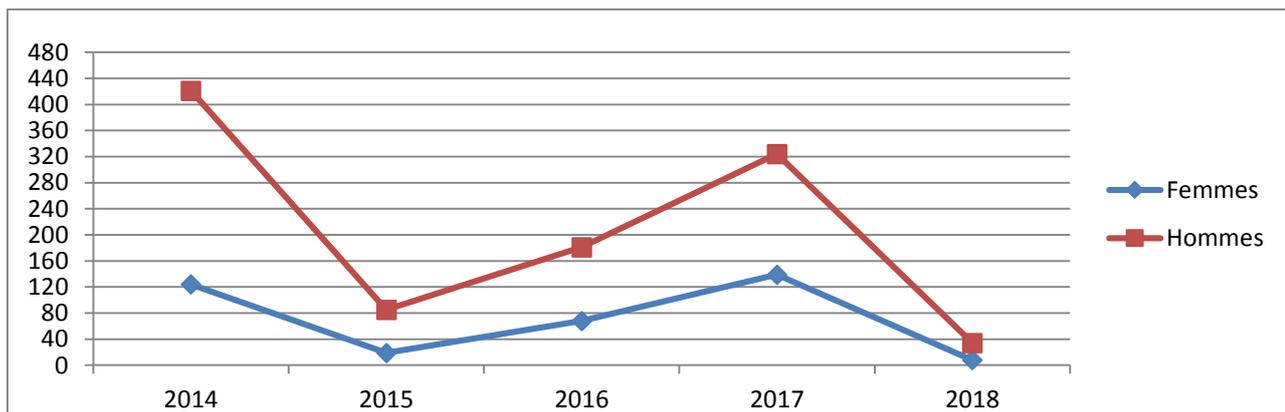
Tableau 18: Nombre d'agents recrutés sur sélection de dossiers

En 2018			Evolution 2018/				TAMA (%)
Effectif	% Agent d'appui	% Femmes	2014		2017		
			Nombre	En %	Nombre	En %	
42	95,2	19,0	-503	-92,3	-421	-90,9	-47,3

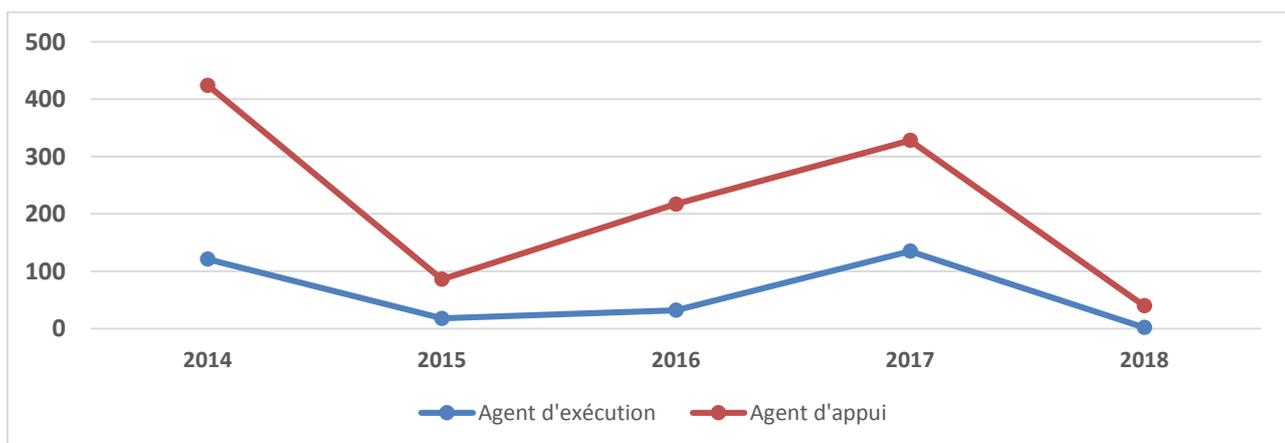
Graphique 22: Répartition des agents recrutés sur sélection de dossiers par emploi en 2018



Graphique 23: Evolution du nombre d'agents recrutés sur sélection de dossiers par sexe



Graphique 24: Evolution du nombre d'agents recrutés sur sélection de dossiers par catégorie



2.3.4. Concours professionnels/examens professionnels

Points saillants

- 👉 42% des postes à pourvoir relevant du ministère de la santé en 2018
- 👉 Près de la moitié des candidatures enregistrée au niveau du ministère chargé de l'éducation nationale en 2017

Commentaire général

Le nombre de concours professionnels/examens professionnels en 2018 a connu une baisse de 10% par rapport à l'année précédente et 2,3% comparé à l'année 2014. Sur les cinq (05) dernières années le taux d'accroissement moyen annuel est de -0,6%. La majorité des concours lancés en 2018 étaient des concours pour des emplois de cadres supérieurs.

Ces concours ont suscité 30 469 candidatures en 2018 dont 74 % étaient essentiellement pour les emplois de cadres supérieurs et 16% pour les emplois de cadres moyens. Les agents d'appui ne représentaient que 1% de l'effectif total des candidatures. Par ailleurs, les cadres supérieurs occupent la première place en termes de postes à pourvoir et près de 42 postes sur 100 relèvent du ministère de la santé. Bien qu'ayant suscité deux (02) fois plus de candidature par rapport au ministère de la santé, le ministère en charge de l'éducation nationale ne concentre que 25% des postes à pourvoir loin derrière celui de la santé. Cette situation s'explique par le nombre élevé des agents du ministère chargé de l'éducation et de l'opportunité qu'ils ont de postuler à plusieurs concours professionnels.

Le nombre de poste à pourvoir et celui des candidatures ont évolué en dent de scie et dans le même sens entre 2014 et 2017. En 2018, la tendance a été à une hausse légère au niveau des candidatures et une baisse à faible intensité au niveau des postes à pourvoir.

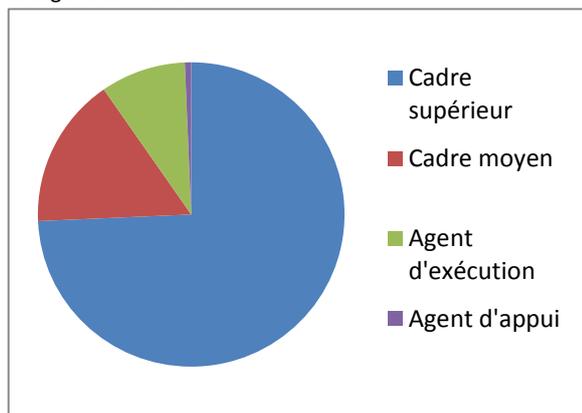
Concours professionnel : Mode de recrutement d'agents en activité remplissant les conditions requises pour être reclassés dans la catégorie supérieure à celle occupée à la suite d'un test et d'une formation professionnelle. Cette sélection répond à un nombre de postes à pourvoir répondant aux besoins de l'administration.

Source de données : Annuaire statistique du MFPTPS 2018

Tableau 19: Nombre de concours professionnels

En 2018		Evolution 2018/				TAMA (%)
Effectif	% Cadres supérieurs	2017		2014		
		Nombre	En %	Nombre	En %	
171	71,3	-19	-10,0	-4	-2,3	-0,6

Graphique 25: Répartition des candidatures par catégorie en 2018



Graphique 26: Répartition des postes à pourvoir par catégorie en 2018

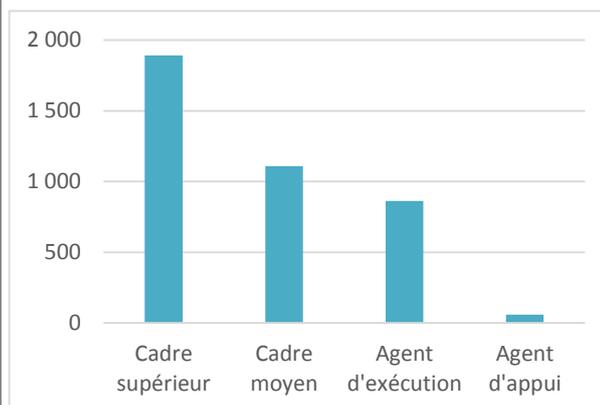
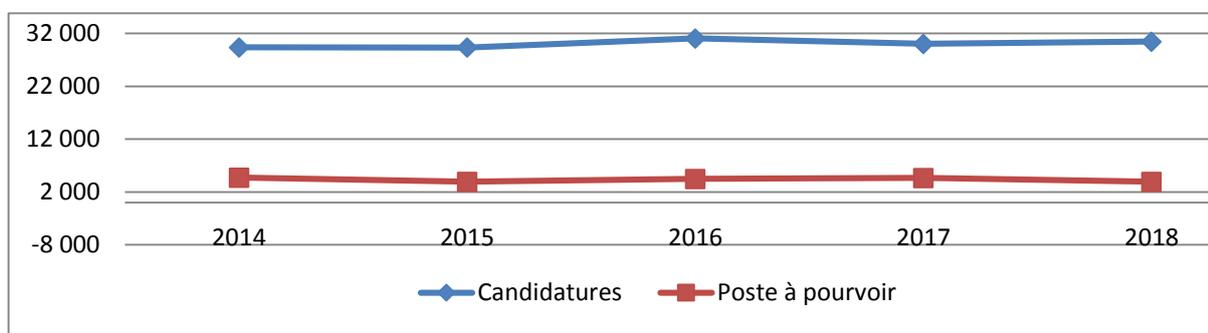


Tableau 20: Nombre de candidatures et de postes à pourvoir par ministère en 2018

Ministères et institutions	Postes à pourvoir		Candidatures	
	Total	%	Nombre	%
Ministère de la santé	1647	42,0	7372	24,2
Ministère de l'éducation nationale et de l'alphabétisation	993	25,3	15094	49,5
Ministère de l'environnement de l'économie verte et du changement climatique	390	9,9	641	2,1
Ministère de l'économie, des finances et du développement	136	3,5	1542	5,1
Ministère de la culture des arts et du tourisme	110	2,8	224	0,7
Autres ministères	647	16,5	5596	18,4
Ensemble	3923	100,0	30469	100,0

Graphique 27: Evolution du nombre de candidatures et de postes à pourvoir



2.3.5. Nombre d'agents intégrés dans la fonction publique d'Etat

Points saillants

- ☞ Hausse considérable des intégrations de 173,3% entre 2013 et 2017
- ☞ La moitié des agents intégrés âgés de 25 à 29 ans sur la période 2014-2017
- ☞ Quatre agents sur cinq intégrés au profit des ministères chargés de l'éducation et de la santé

Commentaire général

Les agents intégrés en 2018 dans la fonction publique d'Etat s'élèvent à 13 028, dont 31,4% de femmes et 0,1% au profit des institutions. Ce nombre a baissé de 155 soit 1,2% par rapport à 2017 et s'est accru de 4 953 soit 61,3% par rapport à 2014. Par ailleurs, le TAMA est de 12,7% sur la période 2014-2018.

La proportion des agents intégrés de sexe féminin évolue en dent de scie sur la période 2014-2018 et a atteint son plus haut niveau en 2017 avec près de 41% de l'effectif total.

La répartition selon la catégorie montre qu'en 2018 les agents d'exécution représentent plus de la moitié (55,6 %) de l'effectif total des agents intégrés dans la fonction publique d'Etat. Ils sont suivis de loin par les cadres supérieurs (24,4%) et les cadres moyens (16,6%).

Sur les cinq (05) années, la proportion des personnes intégrées ayant un âge compris entre 25 et 29 ans reste la plus élevée et représente près de la moitié des intégrations. Le groupe d'âge 18-20 ans reste le moins représenté sur toute la période 2014-2018.

Au niveau des ministères, sept (07) agents sur 10 ont été intégrés au profit du ministère de l'éducation nationale et de l'alphabétisation et celui de la santé avec respectivement 57% et 13%.

Intégration : Acte administratif d'incorporation d'un travailleur dans le corps des fonctionnaires.

Source de données : Annuaire statistique du MFPTPS 2018

Tableau 21: Nombre d'agents intégrés dans la fonction publique d'Etat

En 2018			Evolution 2018 /				TAMA (%)
Effectif	% Femmes	% Institutions	2017		2014		
			Nombre	%	Nombre	En %	
13 028	31,4	0,1	-155	-1,2	4 953	61,3	12,7

Graphique 28: Evolution des effectifs des agents intégrés par sexe

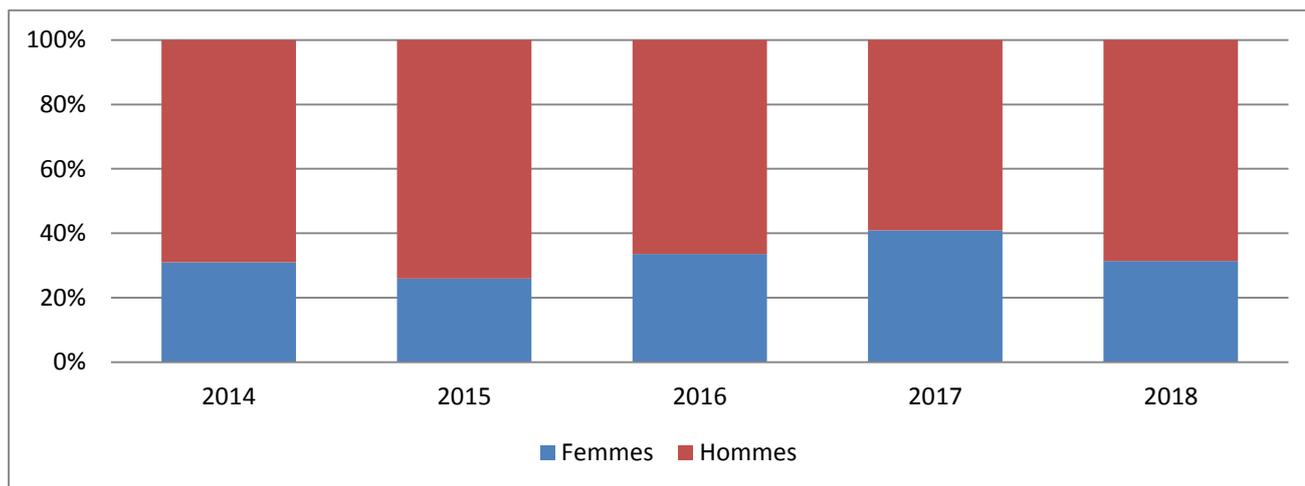
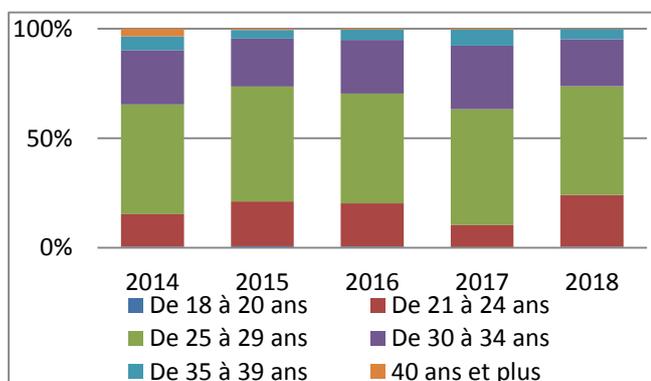


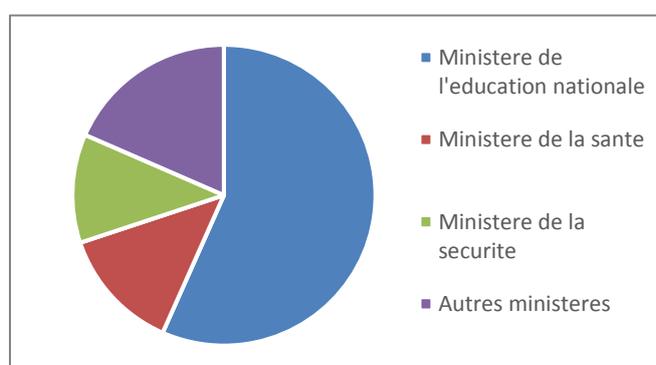
Tableau 22: Evolution des effectifs des agents intégrés par catégorie

	Valeur en 2018		Evolution /2017		Evolution /2014	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Cadres supérieurs	3 173	24,4	116	3,8	1 279	67,5
Cadres moyens	2 158	16,6	-596	-21,6	924	74,9
Agents d'exécution	7 250	55,6	569	8,5	3 010	71,0
Agents d'appui	447	3,4	-244	-35,3	-260	-36,8
Total	13 028	100	-155	-1,2	4 953	61,3

Graphique 29: Evolution des effectifs des agents intégrés par catégorie d'âge



Graphique 30: Répartition des agents intégrés selon le ministère en 2018 en %



2.4. Formation professionnelle

2.4.1. Personnes en formation

Points saillants

- 👉 9,15% d'accroissement moyen annuel de personnes en formation sur la période 2014-2018.
- 👉 43,6% des inscrits en 2018 se forment pour des emplois d'agents d'exécution.
- 👉 Neuf (09) libres inscrits en 2018 sur dix (10) sont des nationaux.

Commentaire général

En 2018, les écoles et centres de formations professionnelles (ECFP) de l'Etat comptaient 39 867 élèves dont 30,7% % de femmes et 29,8% de cadres supérieurs. Comparé à l'année académique 2016-2017 cet effectif est en net augmentation de 5,9 %. L'évolution par rapport à l'année académique 2013-2014 se traduit par une hausse de 41,9 %. Sur la période 2014-2018 l'effectif a enregistré une hausse moyenne annuelle moyenne de 9,15 %. Le nombre des inscrits est en hausse de 12,06% par rapport à 2017. Chez les femmes, il a augmenté de 6,96% contre 13,59% chez les hommes. Les effectifs des inscrits de sexe masculin ont connu une hausse continue sur les cinq (05) dernière années académiques. Chez les femmes par contre, la même tendance a été observée sur les deux (02)) premières années académiques avant d'amorcer une baisse à faible intensité sur les années suivantes.

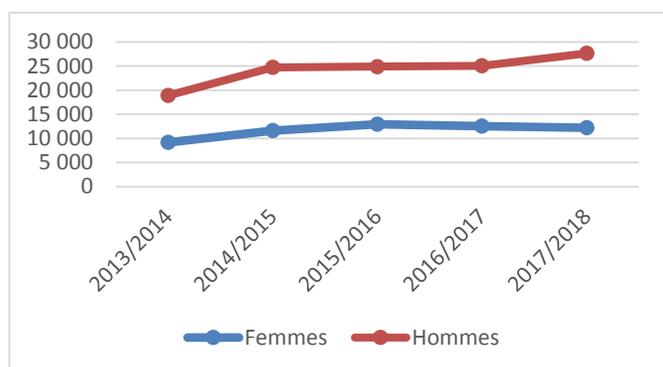
Les personnes en formation pour des emplois d'agents d'exécution représentent la majorité des inscrits en 2018 soit 43,6% contre 2,3% pour des emplois d'agents d'appui qui enregistre la plus faible proportion. En 2018, 30 965 inscrits provenaient des concours dont près de 80 % pour les concours directs. Les femmes ne représentent que 20,7% des inscrits des concours directs contre 27 % au niveau des concours professionnels.

Près de neuf (09) auditeurs libres (inscrits sur titre) sur dix (10) inscrits en 2018 sont des nationaux. Quelle que soit la nationalité plus de la moitié des inscrits sur titre sont des femmes. Par rapport à l'année académique 2016-2017, l'effectif des inscrits sur titre est en baisse chez les hommes aussi bien pour les nationaux que les non nationaux. Chez les femmes par contre, la baisse a été observée au niveau des inscrits sur titre des nationaux (15,07%), contre une légère hausse (8,87%) au niveau des non nationaux.

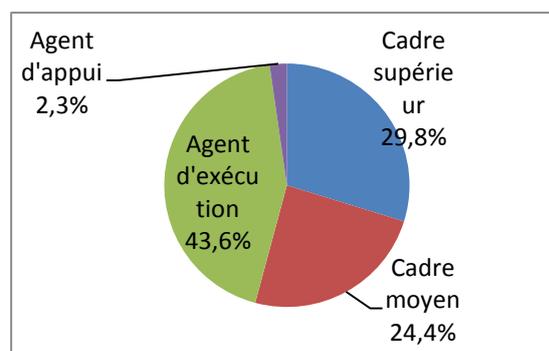
Tableau 23: Nombre de personnes en formation professionnelle

En 2017-2018			Evolution 2017-2018 /				TAMA (%)
Effectif	% Femmes	% Cadres supérieurs	2016-2017		2013-2014		
			Nombre	%	Nombre	%	
39 867	30,7%	29,8	2 215	5,9	11 778	41,9	9,15%

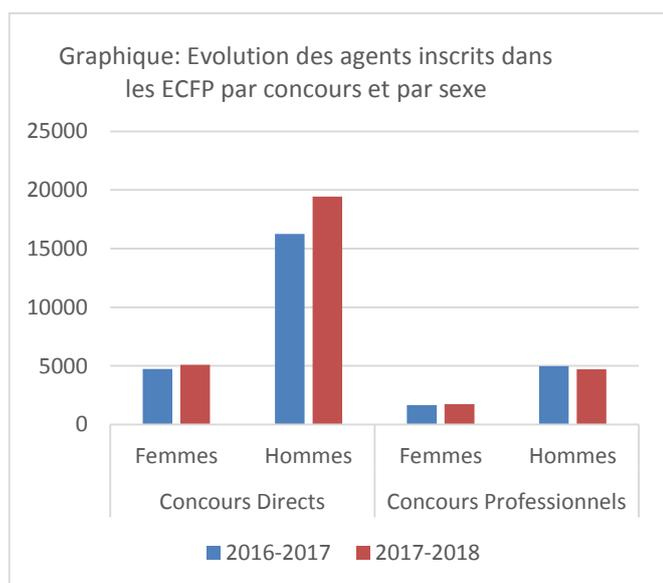
Graphique 31: Evolution des effectifs des personnes en formation professionnelle par sexe



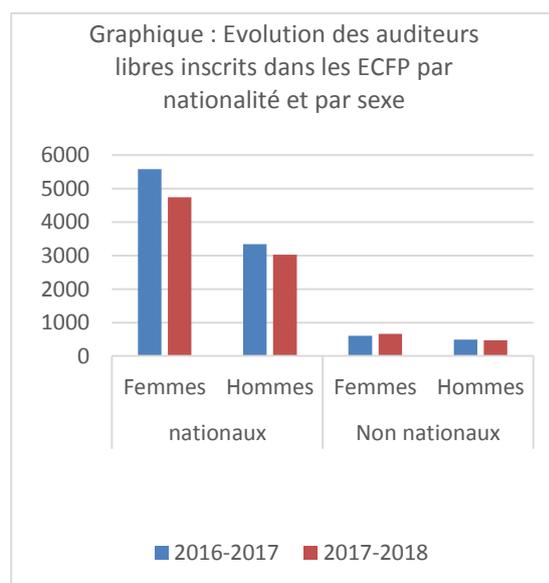
Graphique 32: Répartition des personnes en formation professionnelle par catégorie en 2018



Graphique 33: Evolution des effectifs des inscrits dans les ECFP par concours et par sexe



Graphique 34: Evolution des auditeurs libres inscrits dans les ECFP par nationalité et par sexe



Personne inscrite dans une école de formation : Toute personne inscrite dans une école de formation professionnelle publique en début d'année académique.

Source de données : Annuaire statistique du MFPTPS 2018

2.4.2. Personnes diplômées

Points saillants

- ☞ Près de la moitié des diplômés en 2018 appartiennent à la catégorie des agents d'exécution
- ☞ La majorité des diplômés auditeurs libres sont des nationaux
- ☞ Une proportion très importante de diplômés de sexe féminin chez les auditeurs libres
- ☞ Près de neuf (09) auditeurs libres diplômés (inscrits sur titre) sur dix (10) en 2018 sont des nationaux

Commentaire général

Le nombre de diplômés des écoles et centres de formation professionnelle de l'Etat en 2018 s'élèvent à 17 593 composés de 30,5% de femmes et 25,1% de cadres supérieurs. Cet effectif est en hausse de 8% comparé à l'année précédente. Sur la période 2014-2018, on observe une augmentation de près de la moitié (51,1%) de l'effectif des diplômés avec un accroissement moyen annuel de 10,87%.

Les effectifs des femmes et des hommes diplômés ont évolué dans le même sens (hausse) jusqu'en 2016. A partir de 2016, l'effectif des femmes diplômées a enregistré une baisse continue jusqu'en 2018 tandis que celui des hommes est reparti à la hausse après une baisse constatée en 2017

Les agents d'exécution en 2018 représentent près de la moitié des diplômés soit 49,5%. La catégorie la moins représentée est celle des agents d'appui soit 2,2%.

En 2018, 10386 diplômés provenaient des concours dont près de 75,2 % pour les concours directs. Les femmes ne représentent que 20,8% des diplômés issus des concours directs contre 27,4 % au niveau des concours professionnels.

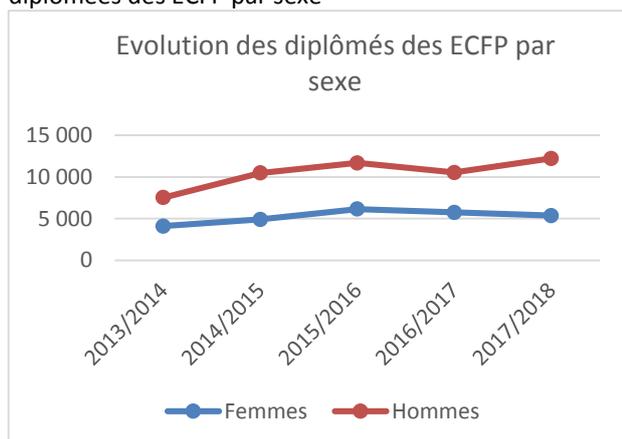
Près de neuf (09) auditeurs libres diplômés (inscrits sur titre) sur dix (10) en 2018 sont des nationaux. Quelle que soit la nationalité plus de la moitié des auditeurs libres diplômés sont des femmes. Par rapport à l'année académique 2016-2017, l'effectif des diplômés est en baisse chez les hommes aussi bien pour les nationaux que les non nationaux. Chez les femmes, la baisse a été également constatée au niveau des nationaux (-25,6 %), mais une augmentation a été enregistrée au niveau des non nationaux (40,4%).

Les diplômés issus des ENEP sont les plus nombreux avec 23,3 % de l'effectif total. Cet effectif est cependant en baisse de 17,3% par rapport à l'année académique 2016-2017. L'évolution la plus importante est enregistrée au niveau de l'ENAREF, soit une hausse 154,8%.

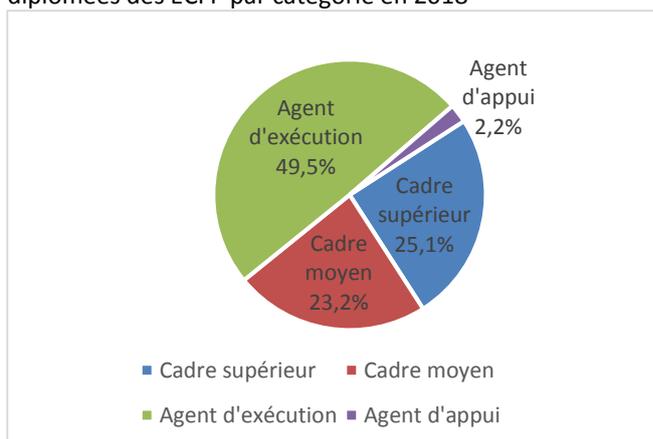
Tableau 24 : Nombre de diplômés des ECFP

En 2017-2018			Evolution 2017-2018 /				TAMA (%)
Effectif	% Femmes	% Cadres supérieurs	2016-2017		2013-2014		
			Nombre	%	Nombre	%	
17 593	30,5	25,1	1 302	8,0	5 950	51,1	10,87%

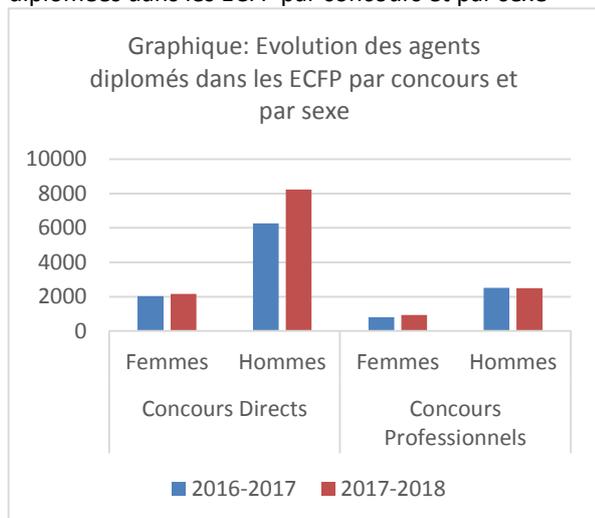
Graphique 35: Evolution du nombre de personnes diplômées des ECFP par sexe



Graphique 36: Répartition du nombre de personnes diplômées des ECFP par catégorie en 2018



Graphique 37: Evolution du nombre de personnes diplômées dans les ECFP par concours et par sexe



Graphique 38: Evolution des effectifs des auditeurs libres diplômés des ECFP par nationalité et par sexe

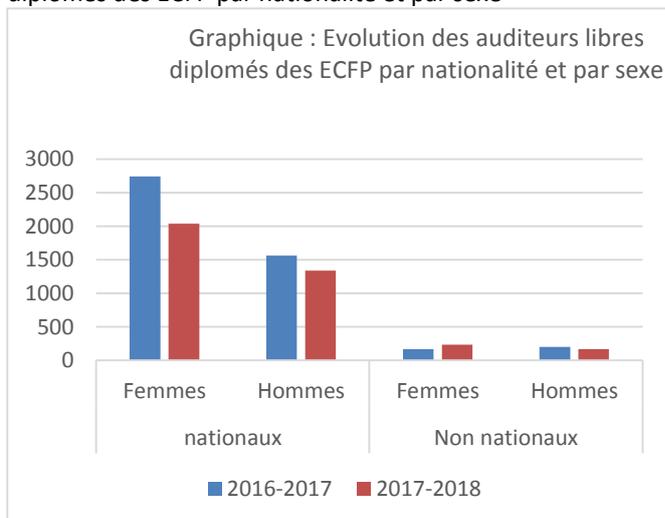


Tableau 25: Evolution du nombre de personnes diplômées par ECFP

Ecoles	En 2017-2018		Evolution /2016-2017		Evolution /2013-2014	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Ecoles d'administration	1 774	10,1	-232	-11,6	812	84,4
ENAREF	777	4,4	472	154,8	280	56,3
ENEP	4 094	23,3	-859	-17,3	453	12,4
ENP	1 546	8,8	86	5,9	433	38,9
ENS/UNZ	2 961	16,8	746	33,7	1321	80,5
ENSP	2 853	16,2	-148	-4,9	1027	56,2
IDS	624	3,5	265	73,8	366	141,9
Autres	2 964	16,8	972	48,8	1258	73,7
Ensemble	17 593	100	1 302	8,0	5950	51,1

2.4.3. Ressources et dépenses de certaines ECFP

Points saillants

- 👉 79,4% de subvention accordées aux ECFP
- 👉 Evolution des ressources de 57,1%
- 👉 Evolution des dépenses de 21,7%
- 👉 25% des subventions de l'état accordés à ENEP

Commentaire général

Les ressources financières des ECFP En 2018 sont 17 010 074 206 FCFA et les dépenses 26 629 827 018 FCFA. Les subventions de l'état représentent 79,4 % du montant des ressources tandis que les recettes des inscrits ne représentent que 10%. La masse salariale ajoutée aux indemnités des cours représentent 40,81 % des dépenses contre 21,5% pour les pécules des élèves.

Entre 2016 et 2018, les ressources et les dépenses des ECFP ont connu des hausses respectives de 57,1% et 21,7%.

Les subventions accordées par l'état aux ECFP se sont également accrues de 40,19% et le quart de ces subventions est revenu aux ENEP. En termes de dépenses liées à la masse salariales et aux indemnités de cours les écoles nationales des enseignants du primaire concentrent à elles seules près de la moitié (49 %) du montant total suivies de loin par l'institut des sciences (10%).

Les écoles concernées par cette partie sont : ENAM-IRA, ENAREF, END, ENEF, ENEP, ENESA, ENGSP, IDS, INFTS, INHEI, ISSDH, ISTIC.

Autres (au niveau du graphique des subventions) : les écoles regroupées sont END, ENEF, ENESA, INHEI, ENGSP, ISSDH

Source de données : Annuaire statistique du MFPTPS 2016,2018

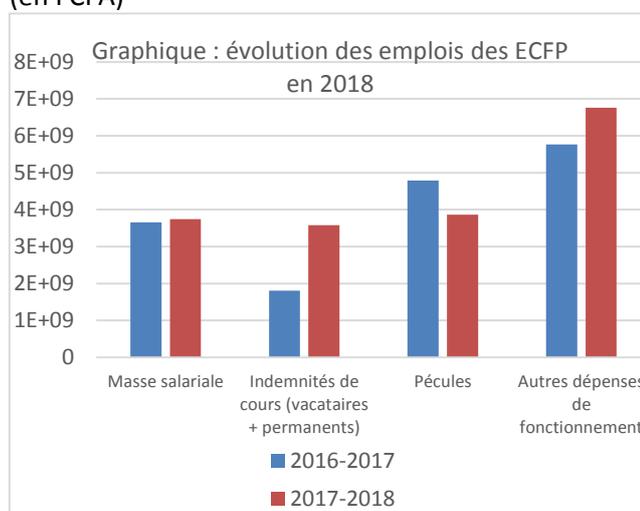
Tableau 26: Répartition des ressources et des dépenses de certaines ECFP (en FCFA)

En 2017-2018			Evolution 2017-2018/ 2016-2017	
Ressources				
Montant	% des subventions	% recettes des inscrits	Montant	%
26 629 827 018	79,4	10,0	9 681 839 052	57,1
Emplois				
Montant	% Pécules	% Masse salariale et indemnités des cours	Montant	%
17 950 223 434	21,5	40,81	3 200 362 187	21,7

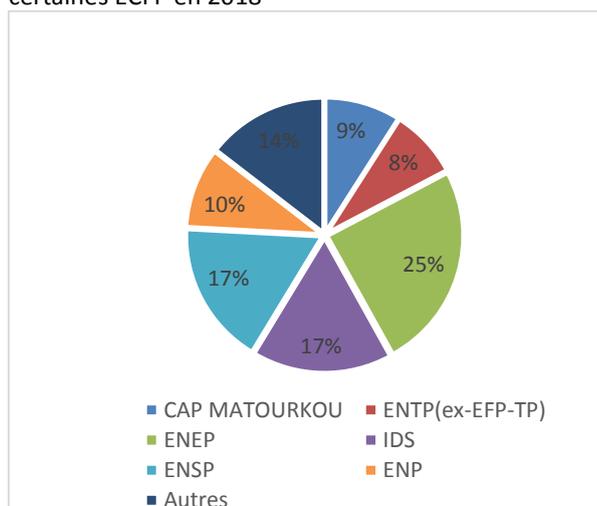
Graphique 39: Evolution des ressources de certaines ECFP (en FCFA)



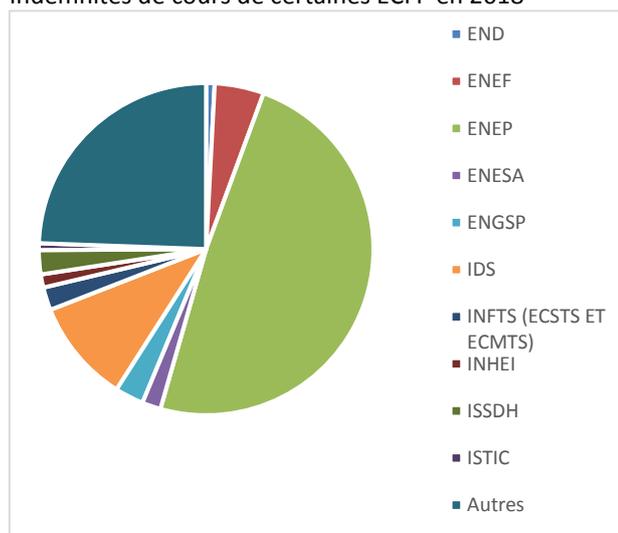
Graphique 40: Evolution des dépenses de certaines ECFP (en FCFA)



Graphique 41: Subventions de l'Etat au profit de certaines ECFP en 2018



Graphique 42: Montant de la Masse salariale + Indemnités de cours de certaines ECFP en 2018



2.5. Départ à la retraite

Points saillants

- ☞ La majorité des admis à la retraite sont du statut général
- ☞ Deux tiers des admis à la retraite en 2018 sont des hommes
- ☞ Un taux d'accroissement moyen annuel de 5,1% des départs à la retraite

Commentaire général

La fonction publique d'Etat a enregistré en 2018 un effectif de 1184 agents admis à la retraite dont 34,6% de femmes. Ces départs à la retraite ont baissé de 5,4% par rapport à l'année 2017. Comparé à l'année 2014, ce nombre a connu une augmentation de 21,9% avec un taux d'accroissement moyen annuel de 5,1%.

Le nombre des départs à la retraite évolue en dents de scie de 2014 à 2017 aussi bien chez les hommes que chez les femmes et le plus fort effectif de départ à la retraite est enregistré en 2015. En 2018, la tendance chez les femmes a été maintenue à la hausse tandis que l'effectif des hommes enregistre une baisse.

La majorité des admis à la retraite en 2018 appartient au statut général des agents de la fonction publique d'Etat soit 98,7%.

La répartition de l'effectif des admis à la retraite sur les cinq (05) années selon la catégorie permet de constater qu'en dehors de l'année 2017 les cadres supérieurs admis à la retraite sont les plus nombreux et constituent près du tiers des effectifs totaux. La catégorie des agents d'appui reste en moyenne la moins représentée sur toute la période avec une proportion inférieure à 20%.

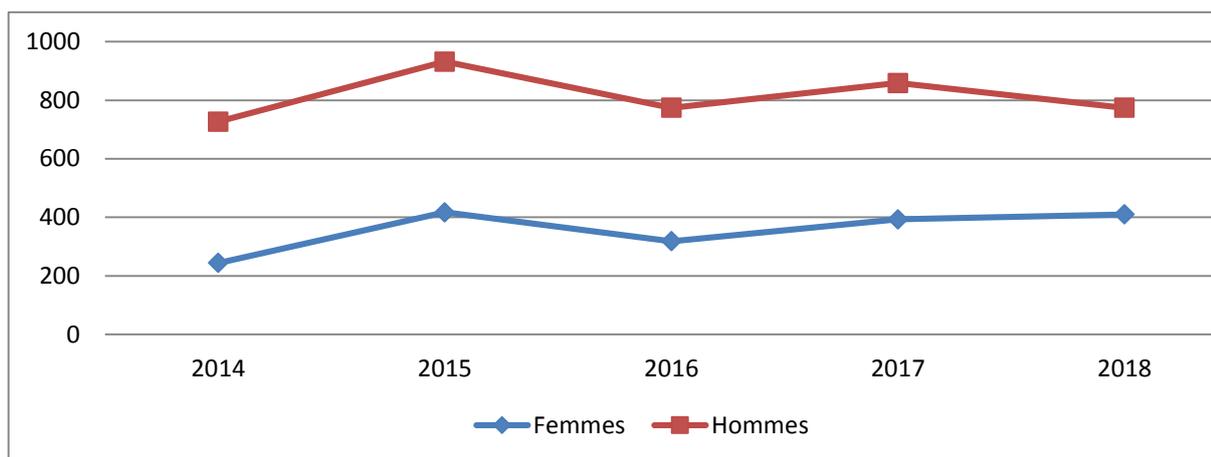
Retraite : Situation d'un agent après qu'il ait atteint l'âge minimum lui permettant de quitter son activité professionnelle et de continuer à toucher un revenu appelé pension.

Source de données : Annuaire statistique du MFPTPS 2018

Tableau 27 : Nombre de départs à la retraite d'agents de la fonction publique

En 2018		Evolution 2018/				TAMA (%)
Effectif	% Femmes	2017		2014		
		Nombre	%	Nombre	%	
1 184	34,6	-68	-5,4	213	21,9	5,1

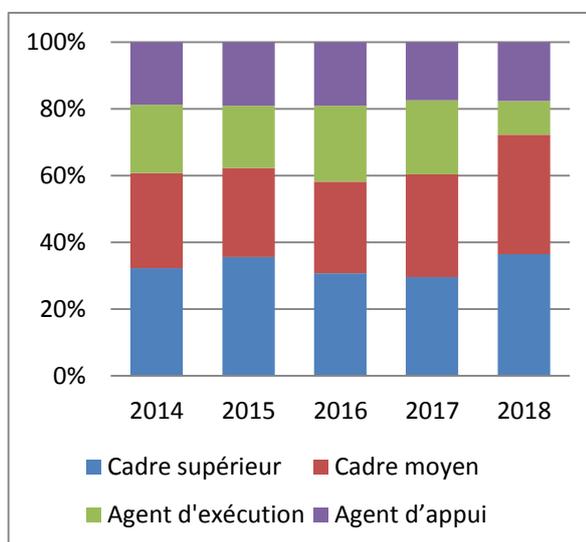
Graphique 43: Evolution des départs à la retraite selon le sexe



Graphique 44: Répartition des départs à la retraite par statut en 2018

Statut	2017	2018	%
Statut général	1 054	1 169	98,7
Statut de la police	162	3	0,3
Statut GSP	2	0	0,0
Statut Greffier	7	0	0,0
Statut Eaux et forêt	26	0	0,0
Douane		12	1,0
Statut des magistrats	1	0	0,0
Ensemble	1 252	1 184	100

Graphique 45: Evolution des départs à la retraite par catégorie



3. STATISTIQUES DU TRAVAIL

3.1. Contrôle d'établissements

Points saillants

- ☞ 1538 établissements contrôlés en 2018
- ☞ Evolution en dent de scie entre 2014 et 2018 du nombre d'établissements contrôlés.
- ☞ 70% des établissements contrôlés dans les branches B6 et B9
- ☞ Très faible intervention des services de l'inspection du travail dans les branches B1 et B9

Commentaire général

En 2018, 1 538 établissements ont été contrôlés par les services de l'inspection du travail. Comparativement à l'effectif des établissements contrôlés en 2017 et 2014, on note respectivement une hausse de 44,3% et une baisse de 13 %. La branche d'activité « *services fournis à la collectivité, services sociaux et services personnels (B9)* » a enregistré le plus d'établissement contrôlé avec une proportion de 39% suivi de la branche « *commerce de gros et de détail, des restaurants et hôtels (B6)* » avec 31,9%. Les branches d'activité « *Agriculture, chasse, sylviculture et pêche* » et « *Electricité, gaz et eau* » restent les moins visitées en 2018 avec respectivement 0,3 % et 0,7% de l'effectif total des établissements contrôlés.

Le nombre d'établissements contrôlés dans la branche « *industries extractives* » a triplé entre 2017 et 2018. Par rapport à l'année 2014, le nombre de contrôle effectué en 2018 a connu une baisse de 13% et a évolué en dent de scie avec une tendance générale à la baisse entre 2014 et 2018 observant ainsi un taux d'accroissement moyen annuel de -3,4%.

La région des Hauts-Bassins a enregistré l'effectif le plus élevé d'établissements contrôlés en 2018. L'évolution la plus remarquable entre 2017 et 2018 a été enregistrée dans la région des cascades qui a multiplié par quatre (4) le nombre d'établissements contrôlés. La plus grande baisse relative a été enregistrée au sahel avec -27,5%. La région du centre-nord est restée constante sur la période. Par rapport à l'année précédente, la tendance globale est à la hausse.

Etablissement contrôlé : Etablissement ayant été visité par les services d'inspection du travail et de la sécurité sociale. Au niveau régional, il correspond au nombre de visites des services de la Direction régionale du travail et de la sécurité sociale aux établissements de la région. Au niveau national, il s'agit de la sommation des établissements contrôlés par région.

Branches d'activités :

Branche 1 (B1) : Agriculture, chasse, sylviculture et pêche

Branche 2 (B2) : Industries extractives

Branche 3 (B3) : Industries manufacturières

Branche 4 (B4) : Electricité, gaz et eau

Branche 5 (B5) : Bâtiment et travaux publics

Branche 6 (B6) : Commerce de gros et de détail, restaurants et hôtels

Branche 7 (B7) : Transports, entrepôts et communications

Branche 8 (B8) : Banque, assurances, affaires immobilières et services fournis aux entreprises

Branche 9 (B9) : Services fournis à la collectivité, services sociaux et services personnels

Branche 10 (B10) : Activités mal désignées

Source de données : Annuaire statistique du MFPTPS 2018

Tableau 28 : Nombre d'établissements contrôlés

En 2018	Evolution 2018/				TAMA (%)	
	2017		2014			
Effectif	% Branche 9	Nombre	%	Nombre	%	
1538	39	472	44,3	-230	-13	-3,4

Tableau 29 : Nombre d'établissements contrôlés par branche d'activité

Secteurs d'activités		Contrôle en 2017	Contrôle en 2018	Ecart relatif %
Branche 1	Agriculture, chasse, sylviculture et pêche	5	6	20,0
Branche 2	Industries extractives	9	28	211,1
Branche 3	Industries manufacturières	163	139	-14,7
Branche 4	Electricité, gaz et eau.	14	11	-21
Branche 5	Bâtiment et travaux publics	25	41	64
Branche 6	Commerce de gros et de détail; restaurants et hôtels	348	491	41,1
Branche 7	Transports, entrepôts et communications	40	55	38
Branche 8	Banque, assurances, affaires immobilières et services fournis aux entreprises	98	104	6,1
Branche 9	Services fournis à la collectivité, services sociaux et services personnels	363	600	65,3
Branche 10	Activités mal désignées	1	63	6200

Graphique 46: Evolution du nombre d'établissements contrôlés

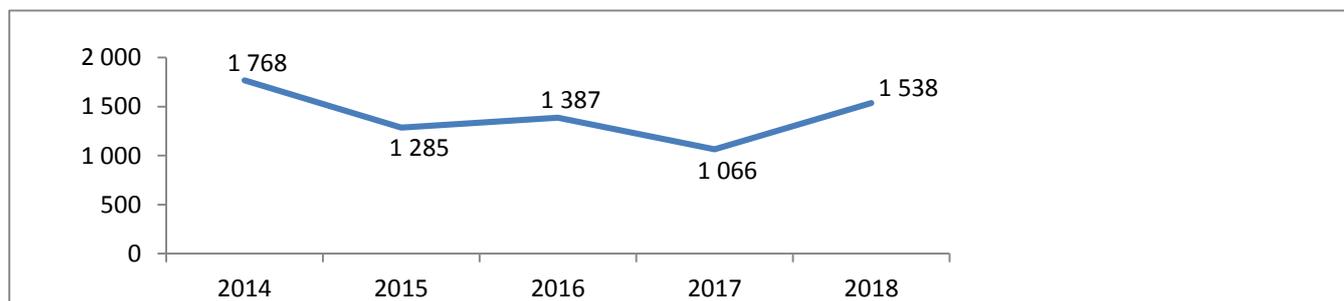


Tableau 30 : Nombre d'établissements contrôlés par région

Région	2017	2018	Ecart (%)
Boucle du Mouhoun	73	86	17,8
Cascades	36	148	311,1
Centre	168	177	5,4
Centre-Est	57	115	101,8
Centre-Nord	32	32	0,0
Centre-Ouest	124	114	-8,1
Centre-Sud	83	80	-3,6
Est	64	62	-3,1
Hauts-Bassins	107	281	162,6
Nord	91	164	80,2
Plateau Central	60	72	20,0
Sahel	69	50	-27,5
Sud-ouest	102	157	53,9
Ensemble	1 066	1 538	44,3

3.2. Infractions à la législation du travail

Points saillants

- ☞ Une infraction sur cinq en 2018 porte sur les cartes de travail
- ☞ Une moyenne de 52 infractions par établissement contrôlé en 2018
- ☞ Quatre (04) infractions sur cinq (05) ont fait l'objet de mises en demeure en 2018

Commentaire général

Les contrôles effectués par les services de l'inspection du travail en 2018 ont permis de constater 80 394 infractions à la législation du travail soit une moyenne de 52 infractions par établissement contrôlé. Cette moyenne était de 65 en 2017, soit une baisse de 12 points correspondant 19,1%.

La répartition des infractions à la législation du travail selon l'objet permet de constater que les cartes de travail et les visites médicales constituent les principaux objets en 2018 avec respectivement 20,5%, 15,3% soit plus du tiers du nombre total des infractions.

Quant aux mesures prises, quatre (04) infractions sur cinq (05) ont fait l'objet mise en demeure suivies de très loin par les « observations » avec 16,83%. La plus faible part revient à l'établissement de procès-verbaux d'infraction avec 0,04 % du nombre total des mesures prises. Comparativement à l'année 2017, le nombre de PV d'amende a augmenté de façon spectaculaire, passant de 17 à 1326 en 2018. Tandis que les PV d'infraction enregistrent une baisse relative sur la même période.

Le nombre d'infractions constatées par établissement contrôlé en 2018 est plus élevé dans le Centre (116 infractions/ établissement contrôlé), suivi du Centre-Est (154 infractions/ établissement contrôlé) et des Hauts Bassins (64 infractions/établissement contrôlé). Ces régions sont en plus de celle du sahel les régions où la fréquence des infractions lors des contrôles est supérieure à la moyenne nationale.

Nombre moyen d'infractions par contrôle d'établissements : c'est le rapport entre le nombre d'infractions et le nombre de contrôle d'établissements.

Autres objets d'infractions : regroupe plusieurs objet d'infractions.

Source de données : Annuaire statistique du MFPTPS 2018

Tableau 31: Nombre moyen d'infractions à la législation du travail par établissement contrôlé

En 2018		Evolution 2018/ 2017	
Nombre moyen	Région du Centre	Nombre	%
52	116	-12	-19,1

Graphique 47: Répartition des infractions selon l'objet en 2018

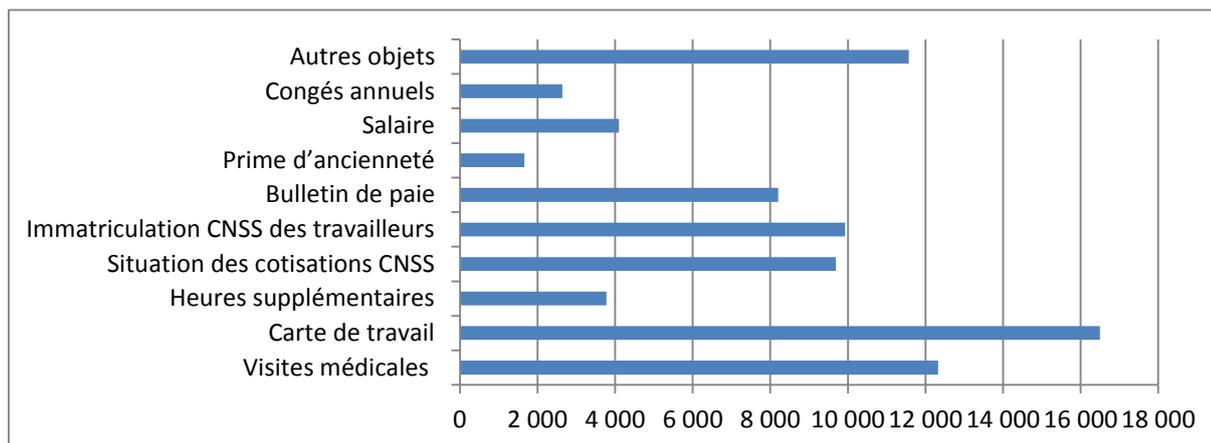


Tableau 32: Répartition des infractions par type de résolution

Type de résolution	En 2018		En 2017	
	Nombre	%	Nombre	%
Observations	13 534	16,83	8 366	12,2
Mises en demeure	65 502	81,48	60 433	87,8
PV d'infraction	32	0,04	36	0,1
PV d'amende	1 326	1,65	17	0,0
Total	80 394	100	68 852	100,0

3.3. Conflits de travail

3.3.1. Nombre de litiges

Points saillant

- 👉 Triplement des litiges en 2018
- 👉 Baisse du taux de conciliation en 2018
- 👉 Principaux points de litige : salaire, congés payés, certificat de travail
- 👉 Plus de trois quart (3/4) des litiges enregistrés dans la région du Centre en 2018

Commentaire général

Les conflits individuels de travail soumis aux services de l'inspection du travail en 2018 ont porté sur un effectif de 20 491 points de litige dont 15,5% relatifs aux salaires. Ce chiffre a presque triplé par rapport à l'année 2017 et les trois quart des points de litige ont été enregistrés dans la région du centre. Sur la période 2014-2018, le nombre de points de litiges a enregistré un accroissement annuel moyen de 15,1%. Environ 35 points de litige sur 100 ont fait l'objet de conciliation dans les services de l'inspection du travail. Cette performance est en nette baisse par rapport à l'année précédente qui était de 50,2%.

Sur la période 2014 à 2018, les années 2014 et 2017 sont celles pendant lesquelles les litiges ont été les plus conciliés soit un peu plus de la moitié.

Les points de litige enregistrés en 2018 concernent principalement les salaires (15,5%) suivis des congés payés (13,6%) et du certificat de travail (12,8%). La répartition des sommes dues à l'issu des règlements des conflits a permis de constater que les points de litiges relatifs aux préavis (19,2%), aux salaires(19%), aux congés payés (18,5%) et aux heures supplémentaires (15,9%) représentent près de trois quart des sommes dues

La région du Centre enregistre 84% des sommes due à l'issu des règlements des conflits en 2018. Elle est suivie de loin par la région des Hauts-Bassins avec 5,2%. Cela peut s'expliquer par le fait que près de neuf (09) points de litige sur dix (10) ont été enregistré dans ces deux régions.

Les informations sur les litiges de travail sont obtenues en effectuant, dans les inspections du travail, un dépouillement systématique des fiches et des registres des conflits de travail.

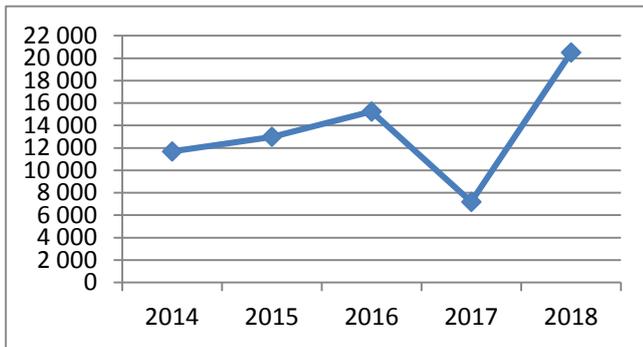
Le procès-verbal exécutoire est dressé lorsque les points de litige portant sur le salaire, les congés payés et la prime d'ancienneté ne sont pas contestés par les parties lors de la tentative de conciliation.

Source de données : Annuaire statistique du MFPTPS 2018

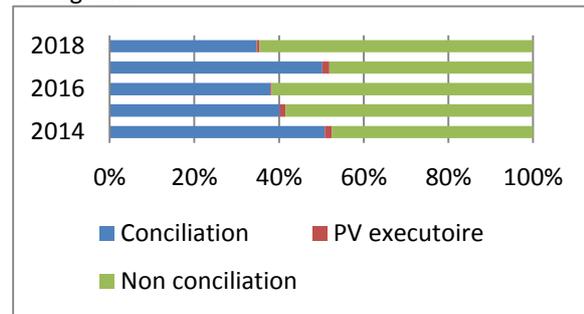
Tableau 33: Nombre de litiges

2018				Evolution 2018/				TAMA (%)
Nombre	% Conciliation	% Région du Centre	% salaire	2017		2014		
				Nombre	%	Nombre	%	
20 491	34,7	77,4	15,5	13 304	185,1	8 812	75,5	15,1

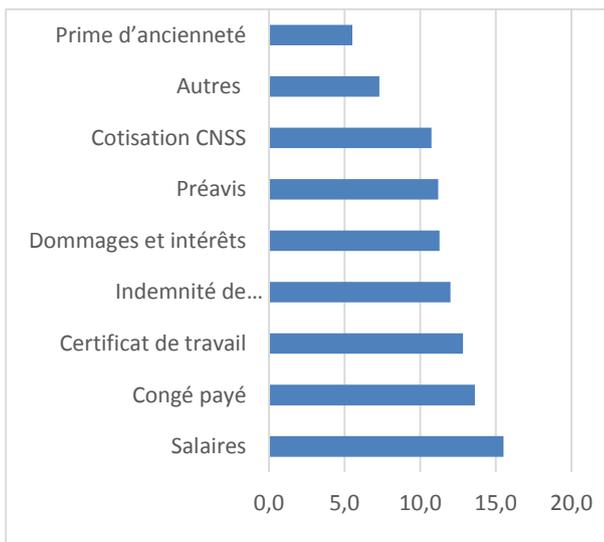
Graphique 48: Evolution du nombre de litiges



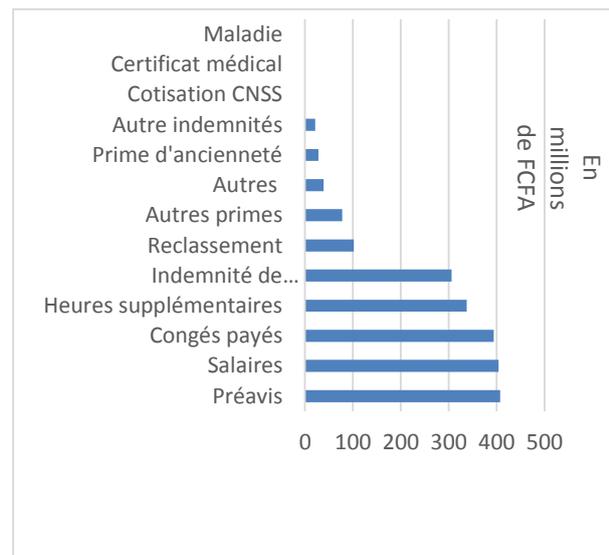
Graphique 49: Evolution du nombre de litiges par issue du règlement



Graphique 50: Répartition des litiges par point de litiges en 2018



Graphique 51: Répartition des sommes dues à l'issue des règlements par point du litige en 2018



Graphique 52: Répartition des point de litige et des sommes dues par régions en 2018

Région	Litiges		Sommes dues en Millions de FCFA	
	Nombre	%	Montant	%
Boucle du Mouhoun	252	1,2	8,58	0,4
Cascades	171	0,8	55,23	2,6
Centre	15865	77,4	1 778,59	84,0
Centre-Est	378	1,8	3,67	0,2
Centre-Nord	76	0,4	49,69	2,3
Centre-Ouest	591	2,9	11,77	0,6
Centre-Sud	48	0,2	1,68	0,1
Est	138	0,7	17,85	0,8
Hauts-Bassins	2463	12,0	110,51	5,2
Nord	106	0,5	29,44	1,4
Plateau Central	87	0,4	6,73	0,3
Sahel	232	1,1	42,25	2,0
Sud-Ouest	84	0,4	1,76	0,1
Ensemble	20 491	100	2 117,74	100

3.3.2. Conflits individuels et collectifs

Points saillants

- 👉 Forte augmentation des conflits individuels et collectifs en 2018
- 👉 70% des conflits individuels enregistrés dans la région du Centre en 2018
- 👉 49% des conflits individuels de travail conciliés en 2018

Commentaire général

Le nombre de conflits individuels de travail traité en 2018 par les services de l'inspection du travail s'élève à 5 584 conflits contre 2547 en 2017. Cet effectif a plus que doublé par rapport à l'année précédente et a connu un accroissement moyen annuel de 7,1% sur la période 2014-2018.

Les conflits collectifs connaissent la même évolution sur les deux dernières années avec une proportion moins élevée (+ 66,7%) que les conflits individuels. Cependant, au cours des cinq dernières années, le nombre de conflits collectifs a enregistré une baisse moyenne annuelle de 25,2%.

Près de la moitié (49%) des conflits individuels ont été complètement résolus par les services de l'inspection du travail contre 40 % au niveau des conflits collectifs.

Les effectifs des conflits individuels tout comme collectifs ont évolué en dents de scie sur la période 2014-2018 avec un pic observé à l'année 2018 pour les conflits individuels et en 2014 au niveau des conflits collectifs.

La région du Centre a enregistré 70% des conflits individuels en 2018, suivie de très loin de la région des Hauts-Bassins avec 14,6%. Cela pourrait s'expliquer non seulement par la forte concentration des travailleurs dans ces deux régions et par le nombre élevé d'entreprises qui y ont leur siège, mais aussi par le fait que de nombreux travailleurs ont leur résidence habituelle dans ces régions.

Sources statistiques : Annuaires statistiques du MFPTPS 2018

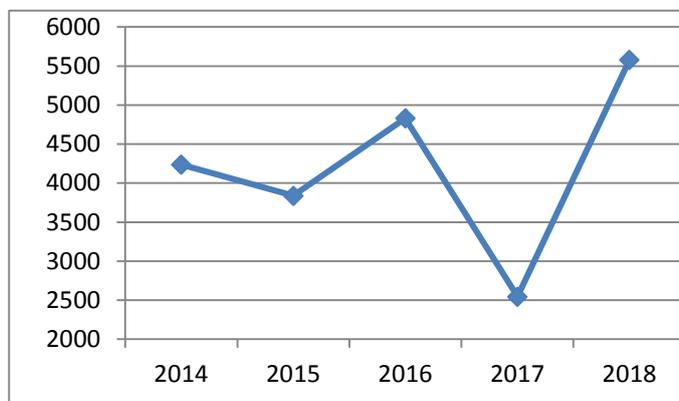
Tableau 34: Nombre de conflits individuels

En 2018		Evolution 2018 /				TAMA (%)
Nombre	% Conciliation	2017		2014		
		Nombre	%	Nombre	%	
5 584	49	3037	119,2	1347	31,8	7,1

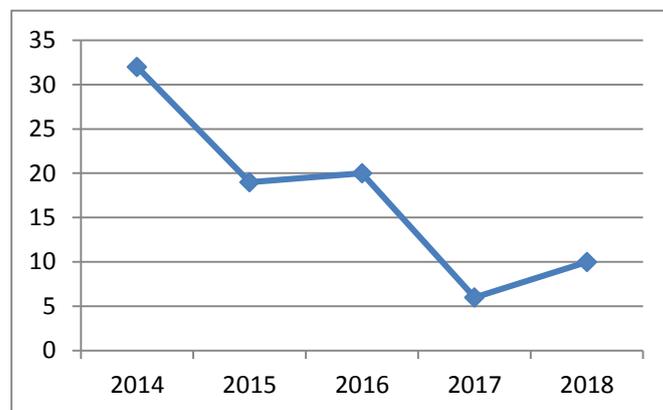
Tableau 35: Nombre de conflits collectifs

2018		Evolution 2018 /				TAMA (%)
Nombre	% Conciliation	2017		2014		
		Nombre	%	Nombre	%	
10	40,0	4	66,7	-22	-68,8	-25,2

Graphique 53: Evolution des conflits individuels



Graphique 54: Evolution des conflits collectifs



3.4. Mouvements des travailleurs

Points saillants

- 👉 Baisse des mouvements des travailleurs entre 2014 et 2018
- 👉 Une seule région enregistre moins d'embauches que de sorties en 2018
- 👉 Trois (03) embauches pour une sortie au niveau national en 2018

Commentaire général

Au cours de l'année 2018, les services de l'inspection du travail ont enregistré 2 559 cas de mouvements des travailleurs dont plus de trois quart (3/4) concernent des cas d'embauche. Cet effectif est en nette baisse de 13,5% comparé à l'année 2017 et 15,8% rapporté à l'année 2014. Sur les cinq dernières années, la tendance des mouvements est à la baisse avec une baisse annuelle moyenne de 4,2%.

Au total 1 977 travailleurs ont été embauchés et déclarés au niveau des services de l'inspection du travail en 2018. Quant aux sorties, elles ne représentent que 23% des mouvements et concernent principalement les licenciements et les décès.

Sur la période 2014 à 2016, les tendances annuelles des embauches et des licenciements sont à la baisse. Sur les deux (02) dernières années, les tendances sont à la hausse avec une situation plus accentuée au niveau des embauches.

La région du Centre est celle qui a enregistré plus de mouvement de travailleurs au cours de l'année 2018 avec 35,3% des mouvements déclarés. Elle est suivie par les régions des cascades (9,3%) et des hauts bassins (8,9%). S'agissant des sorties, la région du Centre occupe la première place (19,1%) devant celles du Centre-Est et du Sahel avec respectivement 15,8% et 13,9%. Au niveau des embauches, la région du Centre se distingue avec 40,1%, suivie des Hauts-Bassins (9,3%) et des cascades (8,6%).

Le ratio embauches sur sorties indique qu'il y a trois (03) embauches pour une (01) sortie au niveau national. Le calcul de ce ratio par région présente les régions du plateau central, du nord et du centre en tête avec respectivement 18, 10 et 7 embauches pour une sortie. Ainsi, les régions du Centre-Sud, du Nord, de la Boucle du Mouhoun et de l'Est se démarquent des autres avec respectivement 25, 14, 10 et 10 embauches pour une sortie.

Les mouvements des travailleurs sont enregistrés au cours de l'année dans les services de l'Inspection du travail.

Les embauches sont considérées comme des entrées tandis que les licenciements, démissions, retraites et décès sont des sorties.

Sorties : c'est l'ensemble des licenciements, des démissions, des décès et des départs à la retraite

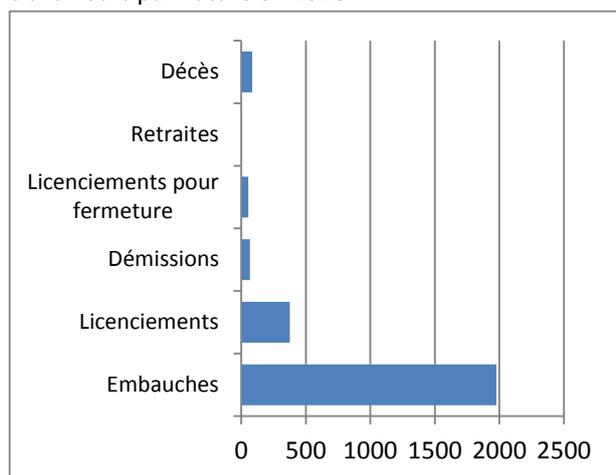
Ratio embauches/ sorties des travailleurs: Rapport des embauches sur les sorties. Ce ratio qui est calculé aux niveaux national et régional permet d'apprécier l'équilibre entre entrées et sorties des travailleurs. Lorsqu'il est égal à 1, cela signifie qu'il y a autant d'embauches que de sorties.

Sources statistiques : Annuaire statistiques du MFPTPS 2018

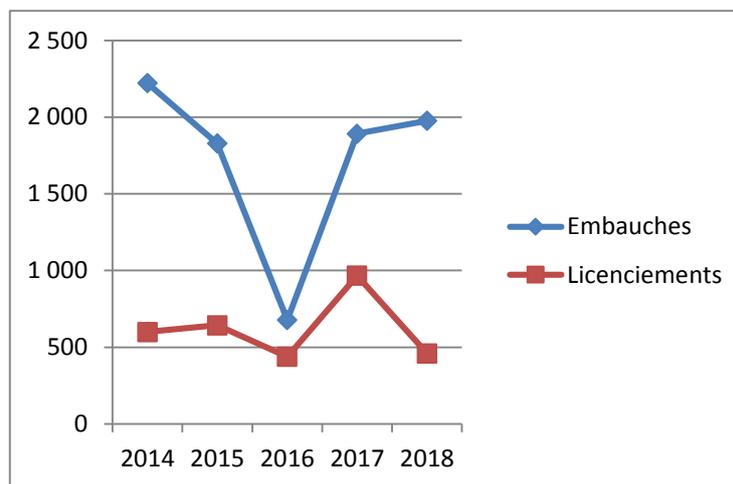
Tableau 36: Nombre de mouvements des travailleurs

En 2018		Evolution 2018/				TAMA (%)
		2017		2014		
Nombre	% Embauches	Nombre	%	Nombre	%	
2 559	77,3	-398	-13,5	-480	-15,8	-4,2

Graphique 55: Répartition des mouvements de travailleurs par nature en 2018



Graphique 56: Evolution des embauches et des licenciements



3.5. Contrats de travail

Points saillants

- 👉 28% des contrats enregistrés en 2018 sont des CDI
- 👉 Un contrat sur cinq a été conclu par une femme en 2018
- 👉 Plus de la moitié des contrats des nationaux enregistrée dans les régions du Centre et des Hauts-Bassins

Commentaire général

En 2018, 1 817 contrats de travail ont été enregistrés, dont 28% à durée indéterminée et 39% concernent des non nationaux. Un contrat sur cinq a été conclu par une femme. Par rapport à l'année précédente, le nombre de contrats a augmenté de 5,4% et baissé de 36,4% par rapport à 2014 avec un taux d'accroissement moyen annuel de -10,4%. Sur les quatre dernières années, le nombre de contrats des non nationaux est en constante augmentation tandis que celui des nationaux observe une évolution inverse. Chez les nationaux tout comme les non nationaux, le pic a été relevé en 2014 avec respectivement 1 721 et 1 138 contrats enregistrés par les services de l'inspection du travail.

Sur la période 2014-2018, le nombre de contrats à durée indéterminée représente au moins les deux tiers (2/3) des contrats enregistrés.

Au niveau régional, le Centre a enregistré près de 40% des contrats des nationaux en 2018, ensuite suivent de loin les régions des Hauts-Bassin (14,4%) et de l'Est (11,3%). Les variations les plus importantes ont été relevées au niveau de la région de l'Est qui a plus que doublé son effectif, mais aussi au niveau des régions du Centre-Sud et du Centre-Est qui ont enregistré des baisses relatives de 82,5% et 62%.

La répartition des contrats de travail par branche d'activité en 2018 montre que chez les nationaux, la branche B9 « *services fournis à la collectivité, services sociaux et services personnels* » enregistre le plus nombre de contrats de travail, soit 56,5% suivie de la branche B5 (*Bâtiment et travaux publics*) et de la branche B6 (*commerce de gros et de détail, restaurants et hôtels*). Au niveau des non nationaux, ce sont la branche B2 (Industries extractives) et la branche B9 (*services fournis à la collectivité, services sociaux et services personnels*) qui ont enregistré plus de contrats avec respectivement 28% et 26,8%.

Les contrats de travail sont enregistrés au cours de l'année par les services des inspections du travail. Les dispositions prévues aux articles 56 et 62 de la loi n°028-2008/AN portant code du travail au Burkina Faso implique que l'enregistrement des contrats des non-nationaux est obligatoire.

Nationaux : Travailleurs de nationalité burkinabé

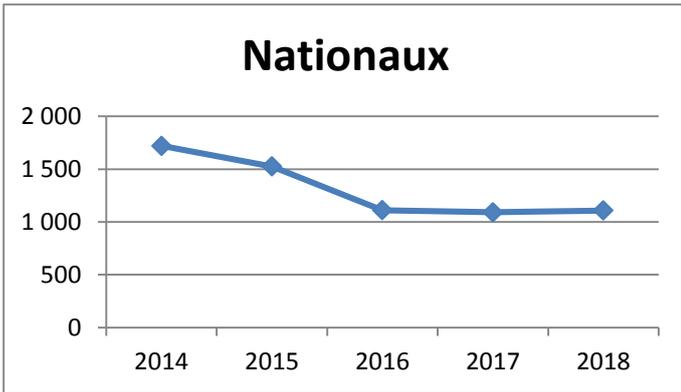
Non nationaux : Travailleurs de nationalités étrangères

Sources statistiques : Annuaire statistiques du MFPTPS 2018

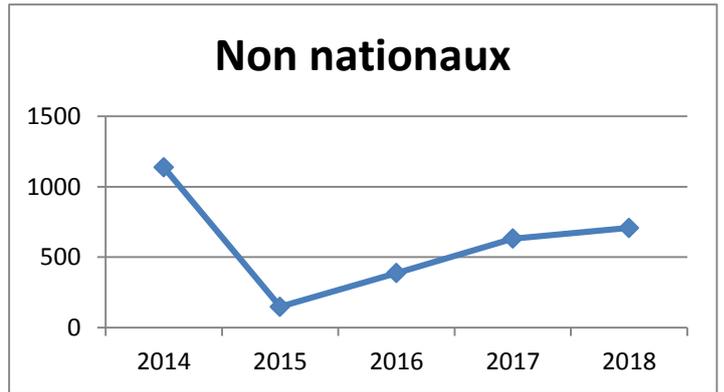
Tableau 37: Nombre de contrats de travail

En 2018				Evolution 2018/				TAMA (%)
Nombre	% CDI	% Non nationaux	% Femmes	2017		2014		
				Nombre	%	Nombre	%	
1 817	28	39,0	20,5	93	5,4	-1 042	-36,4	-10,4

Graphique 57: Evolution des contrats des nationaux



Graphique 58: Evolution des contrats des non nationaux



Graphique 59: Evolution des contrats par nature

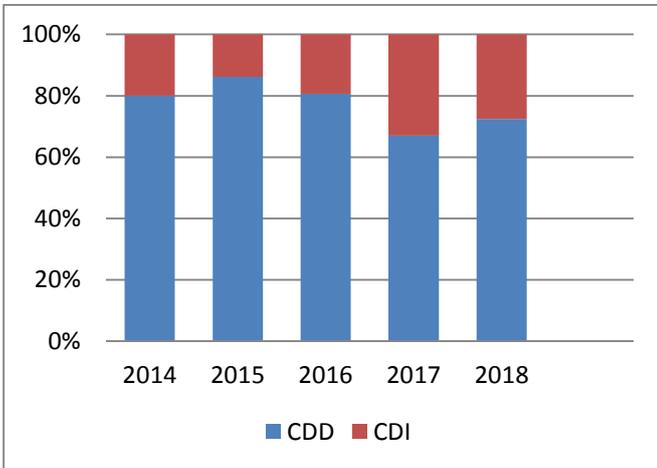


Tableau 38: Contrat de travail des nationaux par région

Région	En 2018		Evolution 2018/2017	
	Nombre	%	Nombre	%
Boucle du Mouhoun	46	4,1	-24	-34,3
Cascades	45	4,1	-23	-33,8
Centre	442	39,9	-16	-3,5
Centre-Est	19	1,7	-31	-62,0
Centre-Nord	26	2,3	1	4,0
Centre-Ouest	45	4,1	2	4,7
Centre-Sud	7	0,6	-33	-82,5
Est	125	11,3	74	145,1
Hauts-Bassins	126	11,4	-7	-5,3
Nord	132	11,9	45	51,7
Plateau Central	7	0,6	-7	-50,0
Sahel	38	3,4	13	52,0
Sud-ouest	51	4,6	23	82,1
Ensemble	1109	100	17	1,6

Tableau 39: Contrat de travail par secteur d'activités

Branche d'activité	Contrats des nationaux en 2018		Contrats des non nationaux en 2018	
	Nombre	%	Nombre	%
Branche 1	9	0,8	2	0,3
Branche 2	19	1,7	198	28,0
Branche 3	48	4,3	40	5,6
Branche 4	20	1,8	13	1,8
Branche 5	244	22,0	195	27,5
Branche 6	62	5,6	62	8,8
Branche 7	53	4,8	6	0,8
Branche 8	27	2,4	2	0,3
Branche 9	627	56,5	190	26,8
Branche 10	0	0,0	0	0,0
Ensemble	1109	100	708	100

3.7. Travail des enfants

Points saillants

- 👉 Forte augmentation du nombre d'enfants en situation de travail en 2018
- 👉 La majorité des enfants exerce dans la branche d'activité B2 « *Industries extractives* »
- 👉 Près d'un tiers des enfants trouvés en situation de travail en 2018 sont dans la région de l'Est

Commentaire général

Au cours des contrôles d'établissement menés par les services de l'inspection du travail en 2018 1 394 enfants en situation de travail ont été identifiés dont 38,3% de filles. Cet effectif a accru de façon remarquable par rapport à l'année 2017 qui n'a enregistré que 86 enfants en situation de travail. Comparativement à l'année 2014, ce nombre a connu une hausse de près de la moitié et un accroissement moyen annuel de 10,6% sur la période 2014-2018.

L'évolution du nombre d'enfants en situation de travail identifiés lors des contrôles d'établissements laisse apparaître une baisse continue entre 2014 et 2017 puis une hausse spectaculaire l'année suivante.

Une baisse drastique du nombre d'enfants trouvés en situation de travail est observée en 2014, date à partir de laquelle la situation est en baisse continue.

La répartition par région place la région de l'Est en première position avec un tiers de l'effectif total des enfants en situation de travail. Elle est suivie des régions des cascades et du sahel avec respectivement 17,1% et 15,9%. Les régions de la boucle du mouhoun et du Centre-Est n'ont quant à elles pas enregistré d'enfants en situation de travail lors des contrôles effectués dans les établissements.

En 2018, seules cinq (05) branches d'activité ont enregistré des enfants en situation de travail. Ces enfants exercent principalement dans la branche d'activité B2 « *Industries extractives* ». Dans la branche B6 (*commerce de gros et de détail, restaurants et hôtels*), seules des filles ont été identifiées tandis que les branches B3 (*Industries manufacturières*) et B9 (*services fournis à la collectivité, services sociaux et services personnels*) n'ont enregistré que des garçons. La branche B10 a quant à elle enregistré presque autant de filles que de garçons.

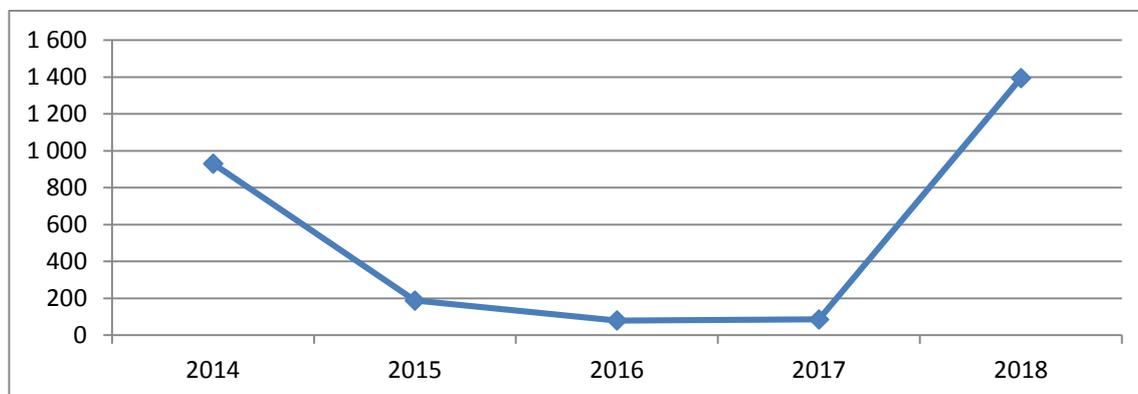
Les informations sur l'âge et le sexe des enfants sont fournies par les concernés à l'occasion des contrôles dans les entreprises.

Sources statistiques : Annuaire statistique du MFPTPS 2018

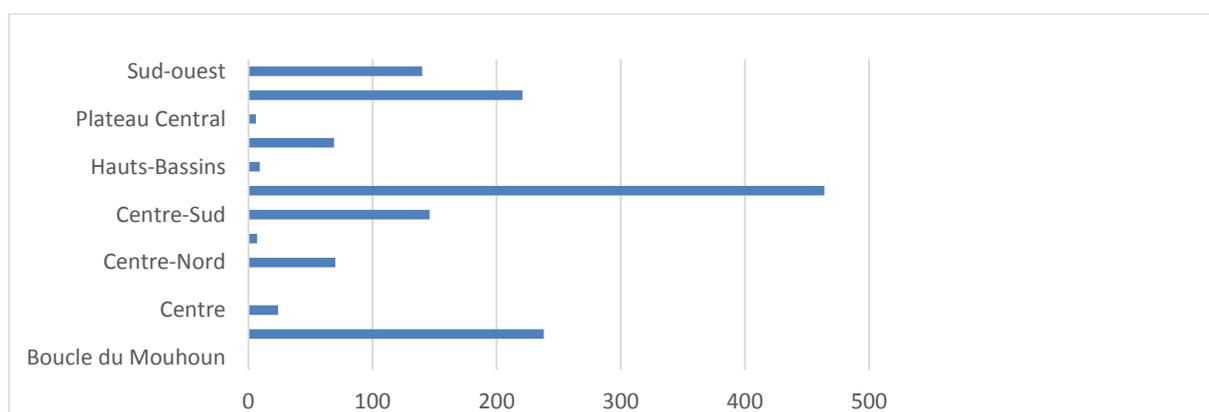
Tableau 37: Nombre d'enfants en situation de travail

En 2018		Evolution 2018/				TAMA
Nombre	% Filles	2017		2014		
		Nombre	%	Nombre	%	
1394	38,3	1 308	1520,2	463	49,7	10,6

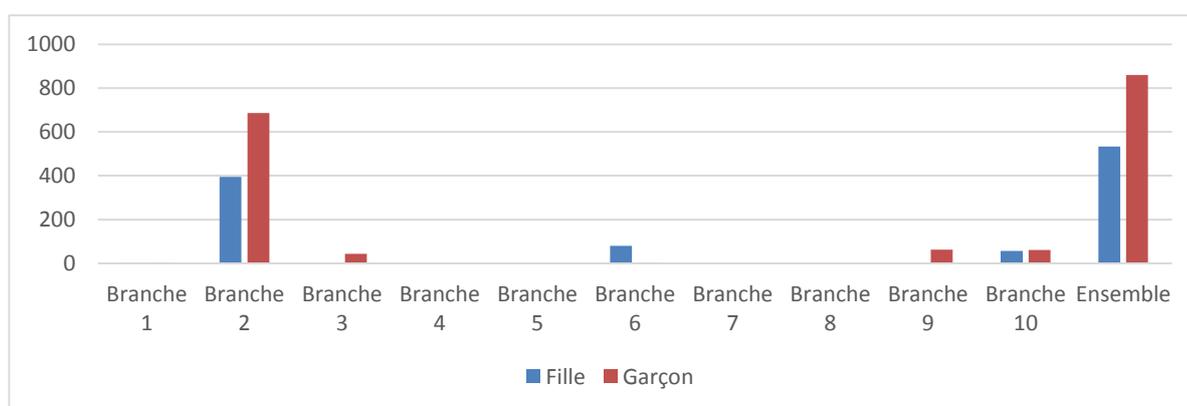
Graphique 60: Evolution du nombre d'enfants trouvés en situation de travail 2014 à 2018



Graphique 61: Répartition des enfants trouvés en situation de travail par région en 2018



Graphique 62: Répartition des enfants trouvés en situation de travail par branche d'activité en 2018



4. STATISTIQUES DE LA PROTECTION SOCIALE

4.1. Risques professionnels

4.1.1. Risques professionnels soumis à enquête à la DRTPS

Points saillants

- 👉 18,1% des accidents de travail et de maladies professionnelles en 2018 concernent des femmes
- 👉 63,07% des accidents de travail et maladies professionnelles survenus sur le trajet entre le domicile et le lieu de travail en 2018

Commentaire général

Au cours de l'année 2018, les services de l'inspection du travail ont mené à la demande de la caisse nationale de sécurité sociale 444 enquête sur des cas présumés d'accidents du travail et de maladies professionnelles. Ces enquêtes ont permis d'aboutir à 436 cas d'accidents de travail et 8 situations de risques non professionnels. Sur les 436 cas d'accidents de travail, 18,1% concernaient des femmes travailleuses et 63,07% ont eu lieu sur les trajets aller et retour entre les domiciles les lieux de travail. Comparativement à l'année précédente, ce nombre a connu une légère hausse de 1,1% et une baisse de 32,4% par rapport à 2014. Au cours des cinq (05) dernières années, le nombre d'accidents du travail et maladies professionnelles identifié à l'issu des enquêtes menées par l'inspection du travail a connu une baisse moyenne annuelle de 9,3%.

Les accidents de travail intervenus sur les lieux habituels de travail représentent 29,4% tandis que 6,7% sont intervenus en cours de mission. Au cours de l'année 2018, aucune maladie professionnelle n'a été signalée à l'issu des enquêtes.

Les moyens de transport utilisés constituent l'élément matériel le plus incriminé dans les accidents du travail survenus en 2018 avec 66,1% des cas.

Ces accidents ont entraîné près de 33% des cas des lésions à sièges multiples. Les dommages causés aux membres inférieurs viennent en seconde position avec 26,4%. Les cas les plus rares concernent les blessures au cou qui ne représentent que 0,2%.

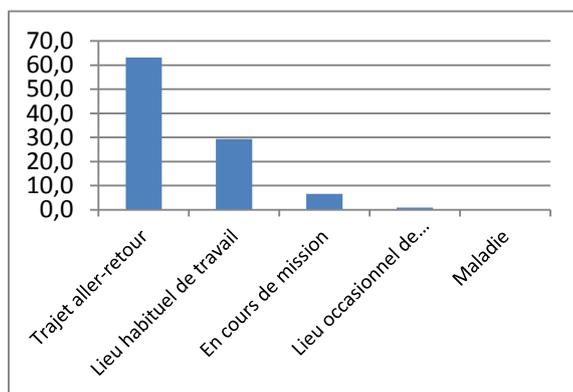
Au niveau régional, 8 cas d'accidents du travail sur 10 ont été répertoriés dans les régions du Centre et des Hauts-Bassins. Ces deux régions totalisent 80,7% des cas en 2018.

Les accidents du travail et maladies professionnelles dont il s'agit ici sont ceux ayant fait l'objet d'enquête par les services de l'inspection du travail.

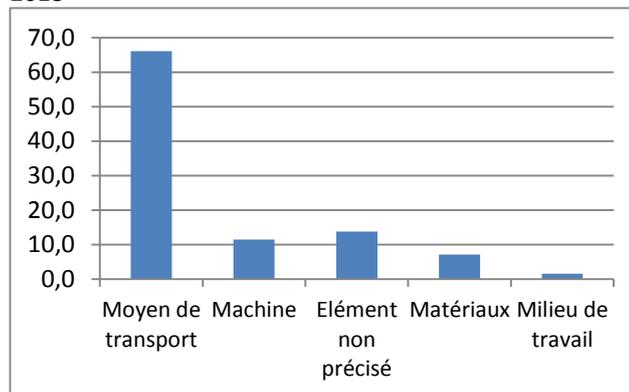
Tableau 38: Accidents de travail et maladies professionnelles

En 2018			Evolution 2018/				TAMA
Nombre	% Femme	% sur le trajet	2017		2014		
			Nombre	%	Nombre	%	
436	18,1	63,07	7	1,1	-209	-32,4	-9,3

Graphique 63: Accidents de travail et maladies professionnelles selon le lieu en 2018



Graphique 64: Accidents de travail et maladies professionnelles selon l'élément matériel incriminé en 2018



Graphique 65: Accidents de travail et maladies professionnelles selon le siège de la lésion ou de l'affection en 2018

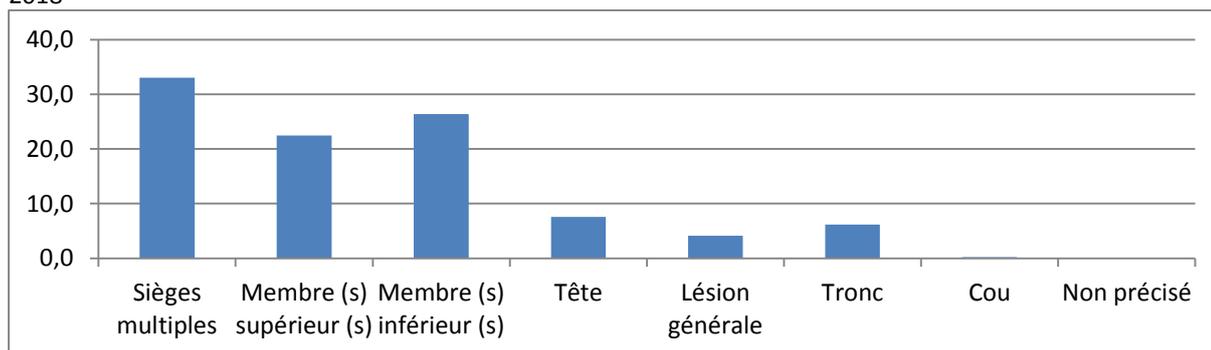


Tableau 39: Accidents de travail et maladies professionnelles par région en 2018

Région	2018	
	Nombre	%
Boucle du Mouhoun	9	2,1
Cascades	17	3,9
Centre	194	44,5
Centre-Est	18	4,1
Centre-Nord	2	0,5
Centre-Ouest	10	2,3
Centre-Sud	1	0,2
Est	26	6,0
Hauts-Bassins	158	36,2
Nord	0	0,0
Plateau Central	0	0,0
Sahel	0	0,0
Sud-Ouest	1	0,2
Ensemble	436	100

4.1.2. Risques professionnels déclarés à la CNSS

Points saillants

- 👉 Baisse moyenne de 8% par an du nombre d'accidents du travail et maladies professionnelles de 2014 à 2018
- 👉 Près d'une victime d'accidents de travail et maladies professionnelles sur cent (1/100) décède immédiatement
- 👉 Les engins de transport et manutention impliqués dans la plupart des cas d'AT/MP

Commentaire général

Le nombre d'accidents de travail et de maladies professionnelles déclarées à la CNSS en 2018 s'est élevé à 1 408. Il est en baisse de 10,2% par rapport à l'année 2017 et 28,1% comparé à l'année 2014. Sur la période 2014-2018, ce nombre a connu une baisse moyenne annuelle de 7,9%. Les accidents de travail représentent 99,3% des cas déclarés à la CNSS. Sur les cinq dernières années, les maladies professionnelles représentent toujours moins de 1% des risques professionnels déclarés.

Près de la moitié (54,5%) des accidents du travail et maladies professionnelles s'est produit au cours des déplacements suivie de ceux constatés sur le lieu habituel de travail avec 34,1%.

En considérant l'élément matériel incriminé, 44,1% des accidents du travail et maladies professionnelles déclarés à la CNSS en 2018 sont liés aux engins de transport et manutention. Quant aux sièges des lésions, les membres supérieurs sont les plus touchés avec 31,8% des cas. Viennent ensuite les sièges multiples et les membres inférieurs soit respectivement 24% et 23,4%. Sur les 1 408 cas déclarés, 13 ont malheureusement entraîné des décès soit 0,9%.

S.A.I : Sans Autre Indication.

Risques professionnels : Accident de travail et maladie professionnelle.

Accidents de travail : Accident survenu par le fait ou à l'occasion du travail.

Maladies professionnelles : Maladie contractée par le fait ou à l'occasion du travail.

Rentes : Versement régulier d'une somme d'argent dû à quelqu'un par une obligation légale ou contractuelle.

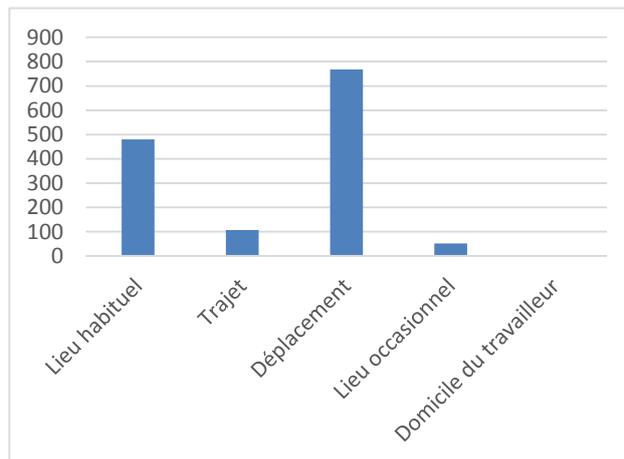
Tableau 40: Nombre des accidents du travail et maladies professionnelles à la CNSS

En 2018		Evolution 2018/				TAMA
Nombre	Accidents du travail	2017	%	2014	%	
		Nombre		Nombre		
1408	99,3	-160	-10,2	-551	-28,1	-7,9

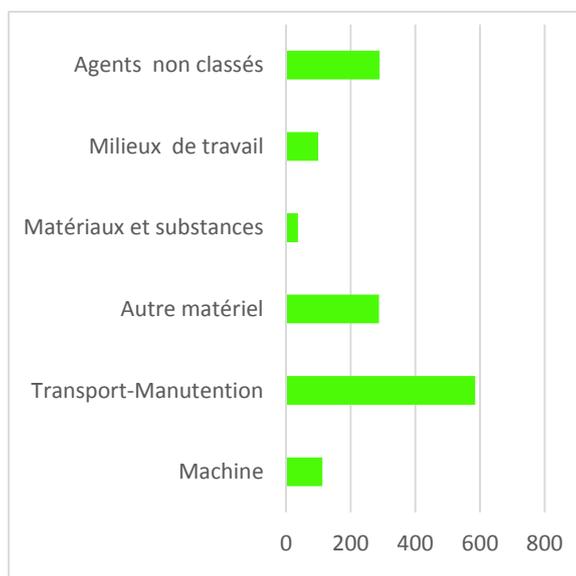
Graphique 66: Evolution des accidents du travail et maladies professionnelles



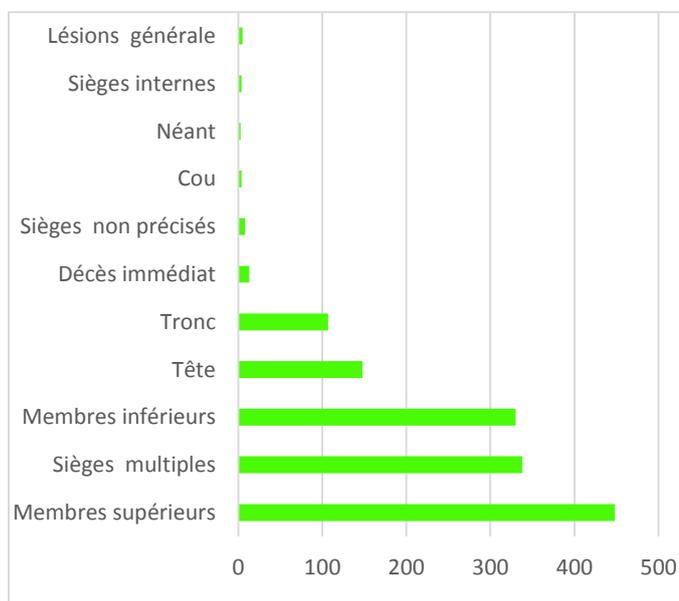
Graphique 67: Répartition des accidents du travail et maladies professionnelles selon la circonstance de l'accident en 2018



Graphique 68: Répartition des accidents du travail et maladies professionnelles selon l'élément matériel en 2018



Graphique 69: Répartition des accidents du travail et maladies professionnelles selon le siège des lésions en 2018



4.2. Retraites et prestations dans le secteur public et privé

4.2.1. Retraites et prestations dans le secteur public

4.2.1.1. Effectifs des retraités enregistrés à la CARFO

Points saillants

- 👉 Environ 19,8% des retraités sont des femmes
- 👉 71,1% des retraités sont des civils
- 👉 Plus de la moitié des retraités ont moins de 10 ans de retraite

Commentaire général

Le nombre de retraités enregistrés à la CARFO au 31 décembre 2018 est de 23823 comprenant 19,8% de femmes et 71,1% de civils. De 2014 à 2018, ce nombre s'est accru en moyenne de 5,2% par an. Il est en hausse de 5% par rapport à l'année 2017 et de 21,9% par rapport à 2014.

La proportion de femmes retraitées est faible mais elle croit de manière constante. En dépit de sa constante augmentation sur les cinq années, elle est restée largement inférieure à celle des hommes et n'a jamais franchi la barre des 20%.

Le nombre de civils à la retraite est en constante augmentation durant la période 2014 à 2018. Cette augmentation reste néanmoins inférieure à 10% d'une année à une autre. L'effectif des militaires retraités évolue quant à lui à la baisse sur les deux (02) dernières années après une hausse continue observée entre 2014 et 2016.

La tranche d'âge 60-64 ans représente le tiers de l'effectif total des retraités. La plus faible représentation est enregistrée chez les moins de 50 ans avec 0,1%.

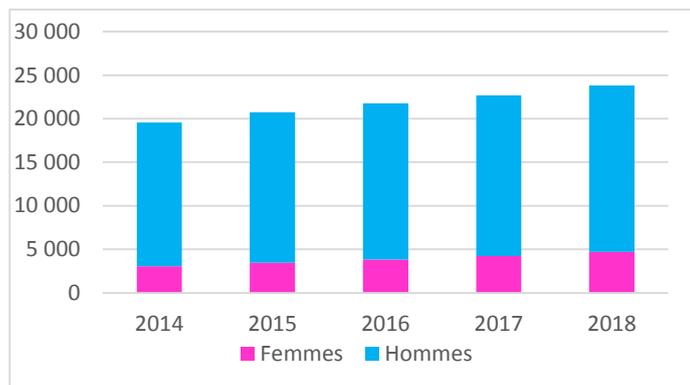
En considérant la durée dans la retraite, il apparaît que les retraités ayant une ancienneté inférieure à 10 ans représentent plus de la moitié des retraités (53,5%) tandis que ceux qui ont plus de 20 ans ne comptent que 17,9% des retraités.

La répartition des retraités par région montre qu'il y a une forte concentration dans la région du Centre (64,2%), suivi des Hauts-Bassins (13,7%) et la Boucle du Mouhoun (4,6%). Le plus faible effectif est enregistré dans la région du Plateau Central (0,4%). Quant à ceux qui vivent hors du pays, ils ne sont qu'au nombre de 9 retraités soit 0,04% des retraités.

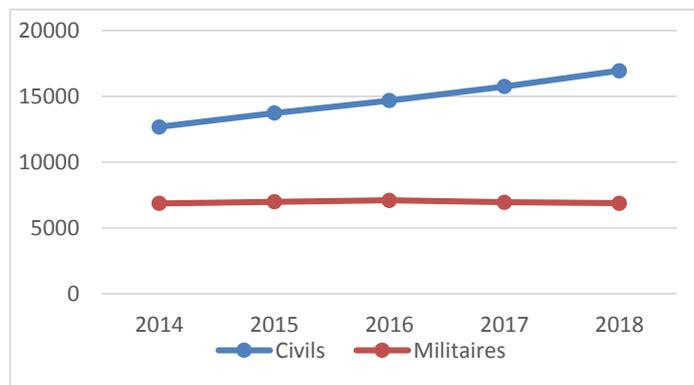
Tableau 41: Nombre de retraités enregistrés à la CARFO

En 2018			Evolution 2018/				TAMA
Nombre	% Femmes	% Civils	2017	2014			
			Nombre	%	Nombre	%	
23823	19,8	71,1	1125	5,0	4272	21,9	5,1

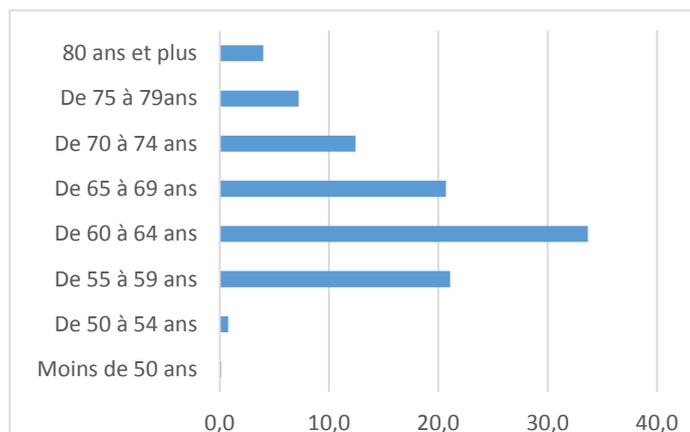
Graphique 70: Evolution du nombre retraités enregistrés à la CARFO par sexe



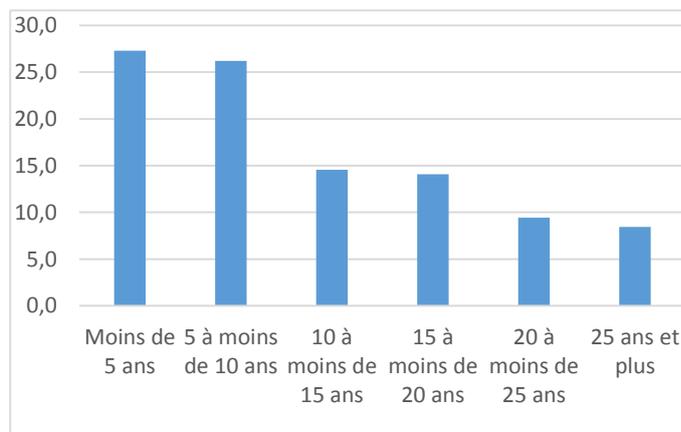
Graphique 71: Evolution du nombre retraités enregistrés à la CARFO selon le régime



Graphique 72: Répartition du nombre retraités enregistrés à la CARFO selon l'âge en 2018



Graphique 73: Répartition du nombre de retraités enregistrés à la CARFO selon la durée dans la retraite en 2018



4.2.1.2. Effectifs des ayants droit

Points saillants

- 👉 Baisse moyenne annuelle de 7,6% du nombre d'orphelins entre 2014 et 2018
- 👉 Près de huit ayants droit sur dix sont des veufs/veuves
- 👉 Plus de la moitié des orphelins sont dans la région du Centre

Commentaire général

En 2018, l'effectif des ayants droits dans le secteur public s'est élevé à 18 555 constitués de 79,3% de veufs/veufs et 20,7% d'orphelins. Cet effectif observe un accroissement moyen annuel de 0,5% sur la période allant de 2014 à 2018. Comparé à l'année précédente, le nombre d'ayants droits a augmenté de 0,9% et de 1,9% par rapport à l'année 2014.

Le nombre de veufs/veuves, est sans cesse en augmentation sur la période 2014-2018 tandis que celui des orphelins est en baisse sur cette même période sauf à l'année 2016 où il a connu une légère hausse. En termes de taux d'accroissement moyen annuel, il est respectivement de 3,2% et -7,6% pour les veufs/veuves et les orphelins.

La Répartition des veufs/veuves par tranche d'âge en 2018 fait ressortir que ceux âgés de 60 à 64 ans sont les plus représentés avec 14,8%, suivie de la tranche d'âge 70-74 ans (14%). Par contre les moins représentatifs sont ceux de la tranche d'âge 80 ans et plus avec 9,3%.

Sur les cinq (05) dernière années, le nombre de veufs/veuves de conjoints ou conjointes civils représente quasiment le triple de celui des militaires. Leurs effectifs augmentent chaque année avec un taux d'accroissement moyen annuel de 3,4% pour les veufs/veuves de conjoint ou conjointe Civil et 2,8% pour le régime militaire.

Le nombre d'orphelins de parents civils est toujours plus élevé que celui des orphelins de parents militaires. Toutefois ces effectifs observent une baisse continue sur les cinq (05) années passant de 3 596 en 2014 à 2 810 orphelins issus de parents civils contre 1 673 en 2014 à 1 038 orphelins issus de parents militaires.

La région du Centre et celle des Hauts-Bassins regroupent le plus grand nombre de veufs/veuves en 2018 avec respectivement 47,2% et 16,5% des veufs/veuves. Ces deux régions enregistrent également les plus grands nombre d'orphelins avec plus de la moitié (54%) pour la région du centre et 16,5% pour celle des hauts bassins.

Ayant droit : Personne qui, du fait du lien avec un assuré (conjoint, enfant, etc.) est couverte par les garanties souscrites par ce dernier, par exemple dans le cadre d'un contrat prévoyance.

Veuve/veuf : Conjoint(e) ou ex-conjoint(e) d'un agent public décédé

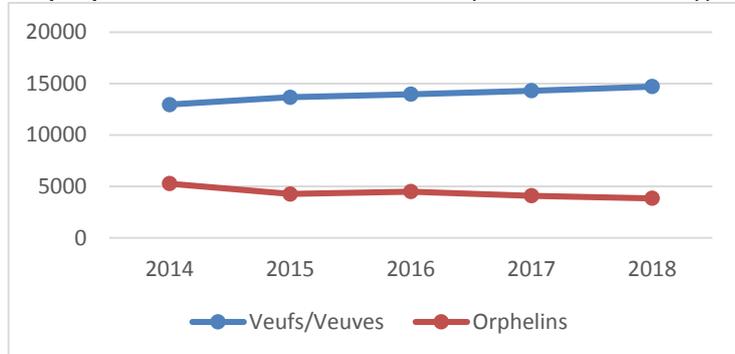
Orphelin : Descendant mineur d'un agent public décédé

Source de données : Annuaire statistique du MFPTPS 2018

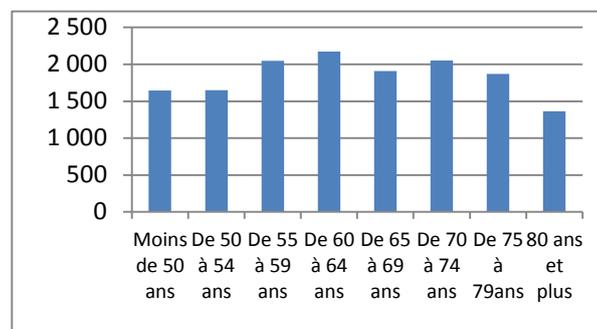
Tableau 42: Nombre d'ayants droit

En 2018			Evolution 2018/				TAMA
Nombre	% Veufs/Veuves	% Orphelins	2017		2014		
			Nombre	%	Nombre	%	
18 555	79,3	20,7	157	0,9	341	1,9	0,5

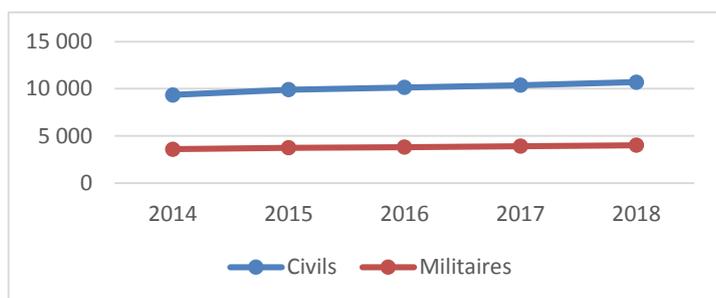
Graphique 74: Evolution des effectifs des ayants droit selon le type



Graphique 75: Répartition des veufs/ veuves par tranche d'âge en 2018



Graphique 76: Evolution du nombre des veufs/ veuves selon le régime de leur conjointe/conjoint



Graphique 8 : Evolution du nombre d'orphelin selon le régime des parents

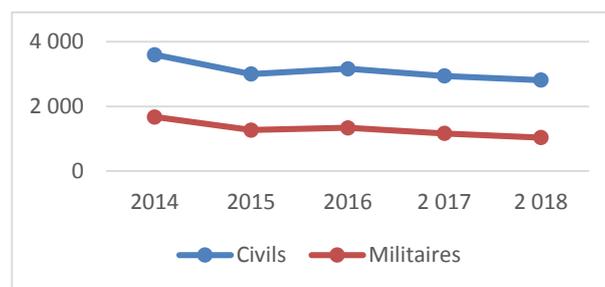


Tableau 43: Répartition des veufs/veuves et des orphelins selon leur position géographique en 2018

Région	Veufs/veuves		Orphelins	
	Nombre	%	Nombre	%
Boucle du Mouhoun	1 054	7,2	149	3,9
Cascades	324	2,2	96	2,5
Centre	6 948	47,2	2 077	54,0
Centre-Est	517	3,5	107	2,8
Centre-Nord	317	2,2	78	2,0
Centre-Ouest	708	4,8	197	5,1
Centre-Sud	290	2,0	52	1,4
Est	538	3,7	98	2,5
Hauts-Bassins	2 420	16,5	636	16,5
Nord	644	4,4	118	3,1
Plateau Central	168	1,1	29	0,8
Sahel	160	1,1	80	2,1
Sud-ouest	601	4,1	130	3,4
Etranger	19	0,1	0	0,0
Ensemble	14 708	100	3 847	100

4.2.1.3. Montant de la pension de retraite payée

Points saillants

- 👉 20,5% du montant de la pension de retraite versé aux femmes
- 👉 Une hausse moyenne annuelle de 9,9% du montant de la pension sur les cinq années
- 👉 Plus d'un tiers du montant total de la pension de retraite payée en 2018 aux retraités de la tranche d'âge 60-64 ans

Commentaire général

Au cours de l'année 2018, 29,48 milliards de FCFA ont été versés par la CARFO au titre de la pension de retraite. La part des femmes représente 20,5% et celle des civils 78,9% du montant total versé. Ce montant est en hausse de 2,74% comparativement à celui de l'année 2017 et 42,7% par rapport à l'année 2014. Le montant de la pension de retraite est sans cesse en hausse depuis cinq (05) années. Cette croissance est plus accentuée chez les retraités civils. Sur la période 2014-2018, le taux d'accroissement moyen annuel (TAMA) est de 9,3%.

En observant la répartition du montant de la pension de retraite payée selon le sexe des retraités, il ressort que le montant total reçu par les hommes retraités représente le quadruple de celui reçu par les femmes

Aussi, les retraités de la tranche d'âge 60-64 ans ont bénéficié en 2018 de 37,3% du montant total de la pension de retraite payée suivie de ceux des tranches d'âge 65-69 ans et 55-59 ans avec respectivement 24,2% et 16,7% du montant total.

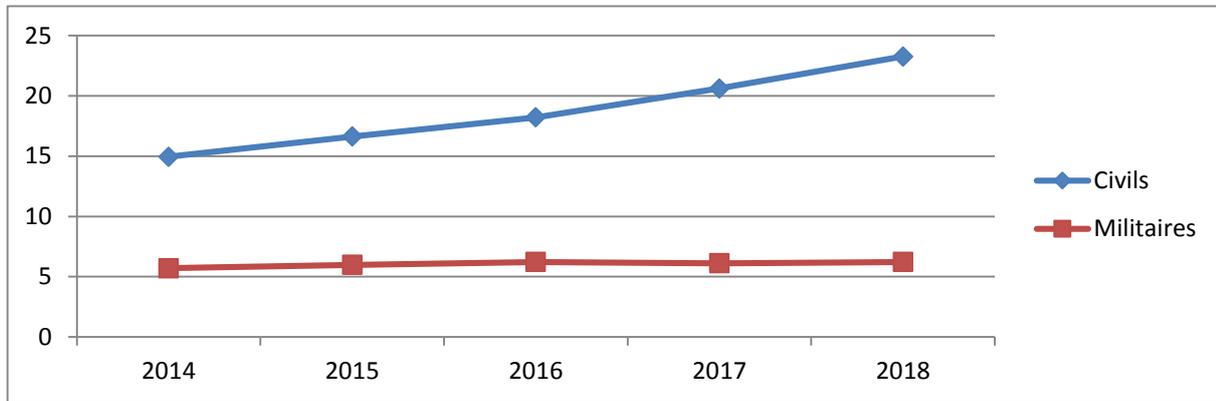
Pension de retraite : Allocation régulière versée par la CARFO aux agents de l'Etat qui remplissent des conditions précises lorsqu'ils prennent leur retraite.

Source de données : Annuaire statistiques du MFPTPS 2018

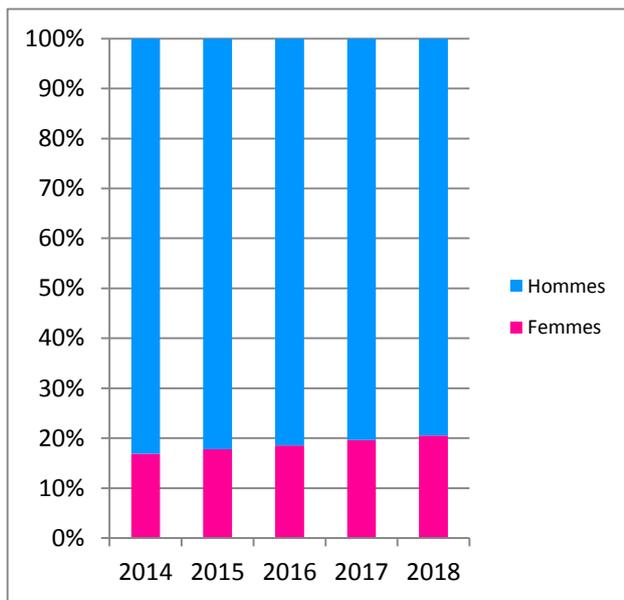
Tableau 44: Montant de la pension de retraite payé (en milliards FCFA)

En 2018			Evolution 2018/				TAMA (%)
Montant	% Femmes	% Civils	2017		2014		
			Montant	%	Montant	%	
29,48	20,5	78,9	2,74	10,2	8,82	42,7	9,3

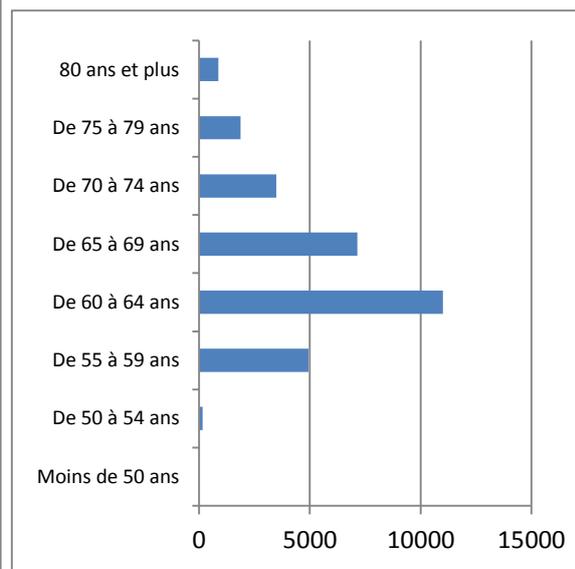
Graphique 77: Evolution de la pension de retraite payée selon le régime (en milliards FCFA)



Graphique 78: Evolution de la répartition de la pension de retraite payée selon le sexe des retraités



Graphique 79: Répartition du montant de la pension de retraite payée en 2018 selon la tranche d'âge des bénéficiaires (en millions de FCFA)



4.2.1.4. Montant de la pension des veufs/veuves

Points saillants

- 👉 Croissance de 24,2% du montant de la pension des veufs/veuves en cinq ans
- 👉 3,6% du montant de la pension veufs/veuves payés aux veufs
- 👉 Plus de la moitié (54,4%) du montant de la pension veufs/veuves payée dans la région du Centre

Commentaire général

Le montant total de la pension des veufs/veuves en 2018 versé par la CARFO est de 5,5 milliards de FCFA dont 96,4% au profit des veuves et 77,2% au profit des conjoints/conjointes des civils. Le montant de la pension des veufs/veuves s'est accru au cours de la période 2014-2018 avec un taux d'accroissement moyen annuel de 5,6%. Il a connu également une hausse 5,5% comparativement à l'année précédente et 24,2% par rapport à l'année 2014.

La part de la pension des veufs/veuves versée au veuf demeure inférieure à 4% au cours des cinq dernières années. Néanmoins, au cours de cette même période cette part a connu une évolution à la hausse passant de 3,2% en 2014 à 3,6% en sur les deux dernières années.

La pension de veuves/veufs a augmenté sur la période 2014-2018 quel que soit le régime du conjoint(e). Toutefois la croissance est sensiblement plus élevée chez les conjoints /conjointes des civils.

Les veufs/veuves résidant dans la région du Centre perçoivent plus de la moitié du montant de la pension veufs/veuves (54,4%). Elle est suivie des Hauts-Bassins avec 16,6% et de la Boucle du Mouhoun avec 6%. Ces trois régions absorbent ainsi plus de trois quart (77%) du montant des pensions de veuf/veuves payé. Les plus faibles parts sont enregistrées au niveau veufs/veuves résidant à l'étranger (0,1%) et dans la région du Sahel (0,8%).

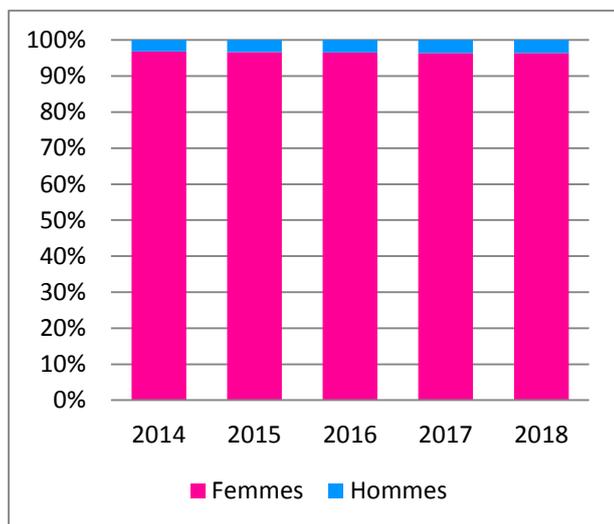
Le régime du conjoint ou de la conjointe désigne le fait que ce dernier ou cette dernière est civil ou militaire.

Source de données : Annuaire statistique du MFPTPS 2018

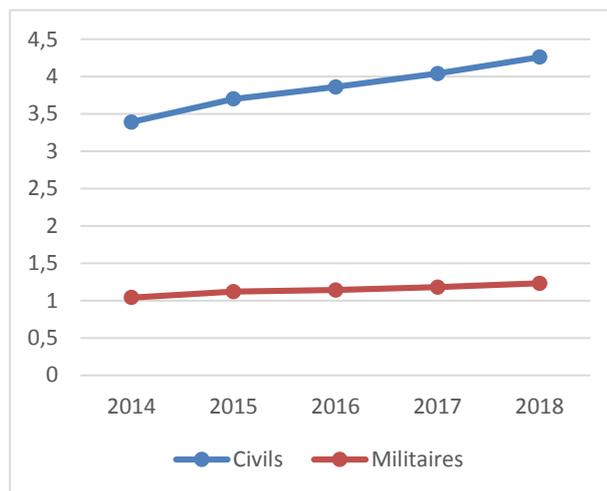
Tableau 45: Montant de la pension des veufs/veuves (en milliards FCFA)

En 2018			Evolution /				TAMA (%)
			2017		2014		
Montant	% Femmes	% Civils	Nombre	%	Nombre	%	
5,50	96,4	77,5	0,27	5,2	1,07	24,2	5,6

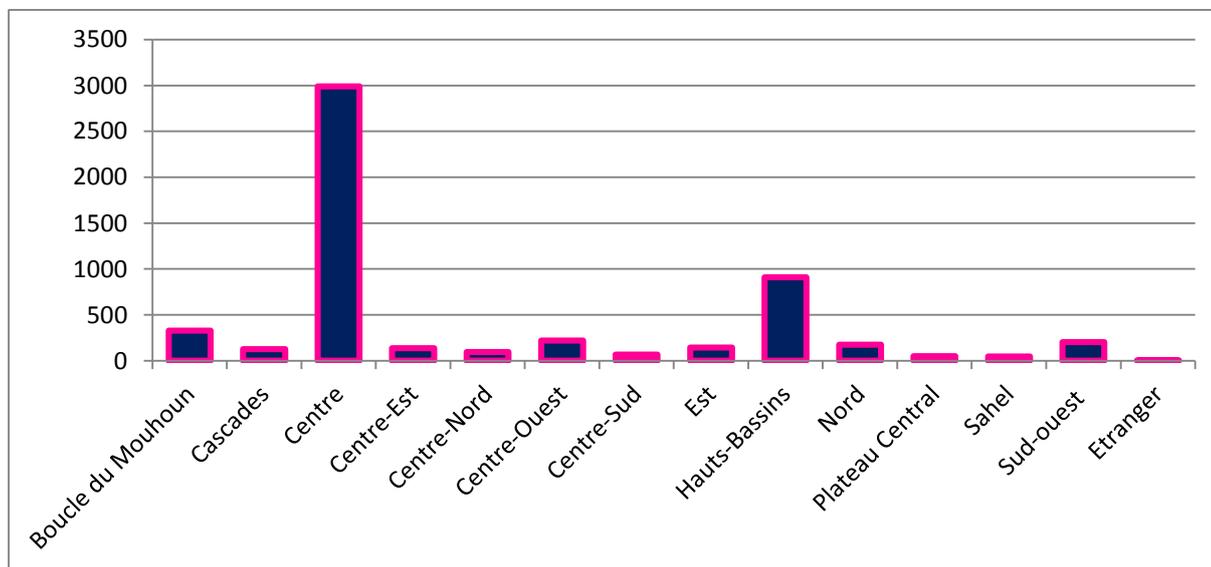
Graphique 80: Evolution de la répartition du montant de la pension de veuf/veuve payé selon le sexe



Graphique 81: Evolution du montant de la pension de veuf/veuve payé selon le régime du conjoint/conjointe (en milliards FCFA)



Graphique 82: Répartition de la pension de veuf/veuve payée selon la position géographique en 2018 (en millions de FCFA)



4.2.2. Retraites et prestations dans le secteur privé

4.2.2.1. Immatriculation des assujettis à la CNSS

Points saillants

- ➡ Plus de trois quart (3/4) des travailleurs immatriculés sont des hommes en 2018
- ➡ Augmentation de 2/3 du nombre d'employeurs affiliés à la CNSS de 2014 à 2018
- ➡ Plus de quatre employeurs sur cinq sont du régime général en 2018

Commentaire général

Le nombre d'employeurs affiliés à la CNSS est passé de 131 070 en 2017 à 141 527 en 2018 soit une hausse de 8%. Par rapport à l'année 2014, le nombre d'employeur déclaré a augmenté de deux tiers (66,4%) avec un taux de croissance moyen annuel de 13,6%. Le nombre de travailleurs immatriculés s'élève quant à lui à 425 761 dont 23,2% de femmes. Cet effectif s'est accru de 7,2% par rapport à 2017 et de 31,8% comparativement à l'année 2014 avec un accroissement moyen annuel de 7,1%.

Plus de quatre employeurs sur cinq affiliés à la CNSS en 2018 sont du régime général. Cette représentation est observée sur chacune des cinq dernières années avec des proportions oscillant entre 80 et 84%. Elle est suivie de loin par les Assurés volontaires.

Une répartition des travailleurs immatriculés à la CNSS selon le sexe montre que les femmes restent largement minoritaires et n'a jamais franchi la barre de 25% de l'effectif total sur la période 2014-2018.

Employeur déclaré : Employeur affilié à la CNSS

Travailleurs immatriculés: Travailleurs déclarés à la CNSS

Assuré volontaire : Personne ayant, de sa propre initiative, contracté auprès d'un régime de sécurité sociale, une couverture contre les risques sociaux.

Employeur du Régime Général (E) : Personne physique ou morale utilisant d'une manière permanente, temporaire ou occasionnelle, un ou plusieurs travailleurs moyennant rémunération(Entreprise du secteur moderne).

Employeur du Régime Gens de Maison (G.M.): Personne physique utilisant d'une manière permanente, temporaire ou occasionnelle, un ou plusieurs travailleurs destiné à être déployés dans des emplois domestiques moyennant rémunération.

Sources statistiques : Annuaires statistiques du MFPTPS 2017

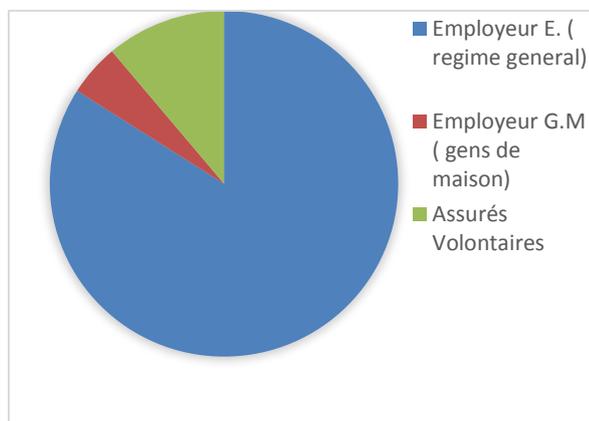
Tableau 46: Nombre d'employeurs déclarés

En 2018		Evolution 2018/				TAMA
		2017		2014		
Nombre	Employeur régime général	Nombre	%	Nombre	%	
141 527	84,03	10 457	8,0	56 471	66,4	13,6

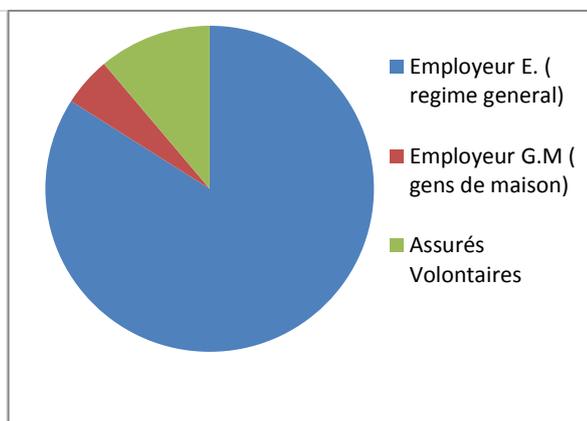
Tableau 47: Nombre des travailleurs immatriculés

En 2018		Evolution 2018/				TAMA
		2017		2014		
Nombre	Femmes	Nombre	%	Nombre	%	
425 761	23,2	28 213	7,1	102 699	31,8	7,1

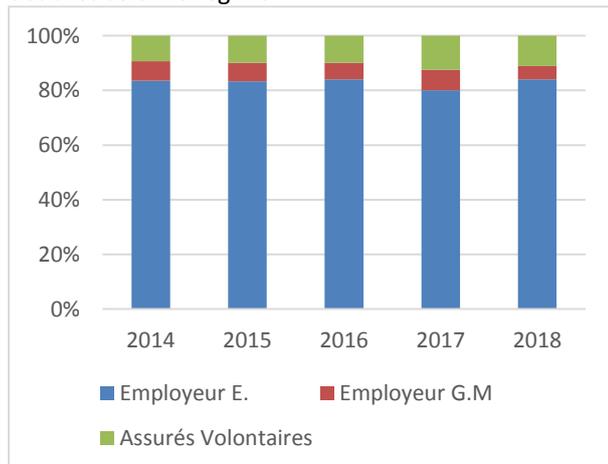
Graphique 83: Répartition des employeurs déclarés par régime en 2018



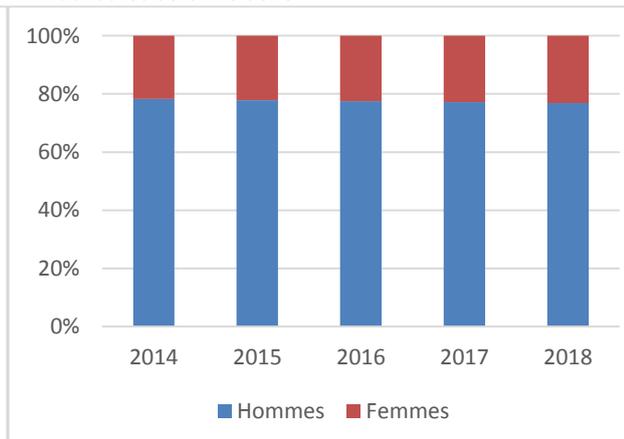
Graphique 84: Répartition des travailleurs immatriculés par sexe en 2018



Graphique 85: Evolution du nombre d'employeurs déclarés selon le régime



Graphique 86: Evolution du nombre de travailleurs immatriculés selon le sexe



4.2.2.2. Prestations sociales de la CNSS

Points saillants

- ☞ Une augmentation du nombre de pensionnés de 4,7% en moyenne par an à la CNSS
- ☞ 81,7% du montant de la pension versés aux pensionnés de retraite vieillesse
- ☞ Un tiers des pensionnés de retraite vieillesse appartenant au groupe d'âge 60-64 ans
- ☞ Accroissement de plus de 18,4% du montant de la pension de 2014 à 2018

Commentaire général

Le nombre de bénéficiaires de pension à la CNSS s'élève à 54 628 en 2018 contre 50 946 en 2017 soit un accroissement de 7,2%. En moyenne, ce nombre s'est accru de 4,7% par an entre 2014 et 2018. Comparativement à l'année 2014 l'effectif a augmenté de 20,1%.

Les pensionnés de retraite vieillesse représentent 41,9% des pensionnés et bénéficient de 81,7% du montant de la pension versé en 2018 par la CNSS. Les veuves/veufs et les orphelins représentent respectivement 33,3% et 24,4% des bénéficiaires de la pension.

Une répartition des pensionnés de retraite vieillesse selon le groupe d'âge montre que près du tiers (1/3) de ces pensionnés ont entre 60 et 64 ans. Ceux qui ont vécu plus de trois quart de siècle ne représentent que 14,4% des pensionnés de retraite vieillesse contre 0,1% pour les moins de 55 ans.

Le montant global de la pension a connu une augmentation de 9,1% par rapport à l'année 2017 et 18,4% comparée à la situation en 2014. Il a évolué en dent de scie avec une tendance à la hausse sur la période 2014-2018. Cet accroissement est de 4,3% en moyenne par an.

Pension Retraite Vieillesse (P R V) : Pension servie aux assurés ayant atteint l'âge de départ à la retraite, cesse toute activité salariée et totalisant au moins 180 mois de cotisations

Pensionné orphelin : Enfant bénéficiant d'un droit à pension ouvert suite au décès d'un de ses parents.

Pensionné veuf/veuve : Conjoint bénéficiaire d'une pension (toutes catégories confondues) du fait des droits acquis de son conjoint décédé.

Autres pensions : Pension veuf+ Pension d'invalidité + Pension anticipée + Pension d'ascendants

Pension d'Invalidité : Pension servie à l'assuré qui devient invalide avant l'âge de départ à la retraite, ayant été immatriculé depuis cinq ans et totalisant six mois d'assurance au cours des douze derniers mois civils précédent le début de l'incapacité conduisant à l'invalidité

Pension Anticipée : Pension servie à l'assuré de cinquante ans accomplis, atteint d'une usure prématurée de ses facultés physiques ou mentales le rendant inapte à exercer une activité salariée et qui totalise au moins 180 mois d'assurance

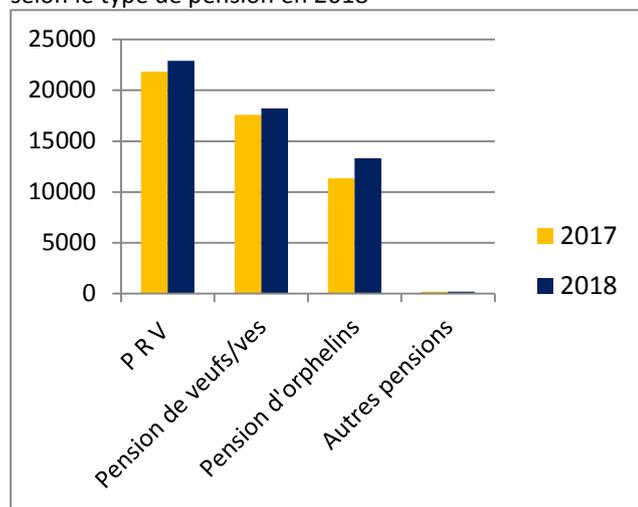
Pension ascendant : Pension de survivants servie aux ascendants en ligne directe (père et mère) qui étaient à la charge de l'assuré (e) célibataire sans enfant.

Sources statistiques : Annuaires statistiques du MFPTPS 2018

Tableau 48: Nombre de bénéficiaires de pension

En 2018		Evolution 2018/				TAMA
Nombre	P R V	2017		2014		
		Nombre	%	Nombre	%	
54 628	41,9	3 682	7,2	9 132	20,1	4,7

Graphique 87: Répartition des bénéficiaires de pensions selon le type de pension en 2018



Graphique 88: Répartition des pensionnés de retraite vieillesse selon la tranche d'âge en 2018

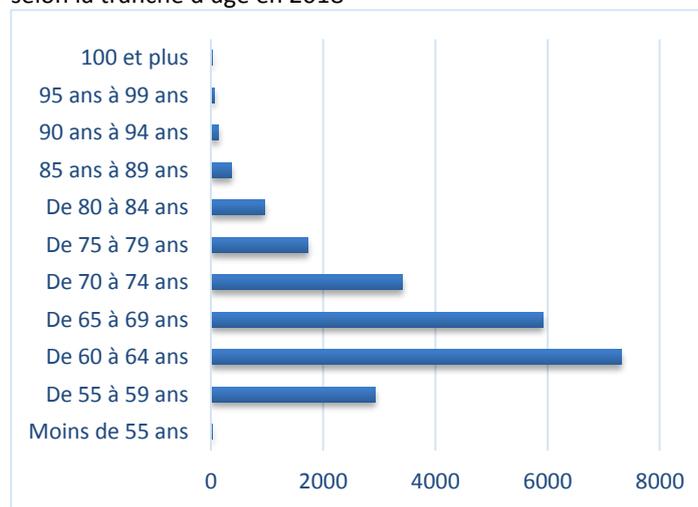


Tableau 49: Montant de la pension (en millions)

En 2018		Evolution 2018/				TAMA
Montant	P R V	2017		2014		
		Montant	%	Montant	%	
29 857,809	81,7	2 497,85	9,1	4 620,38	18,3	4,3

Graphique 89: Evolution du montant de la pension (en millions)

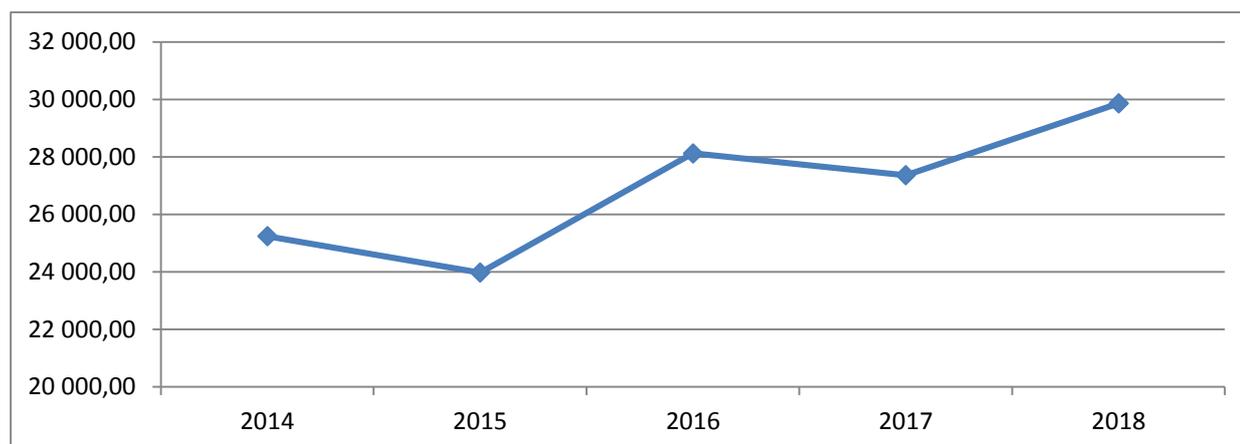


TABLE DES MATIERES

SIGLES ET ABREVIATIONS	3
LISTE DES TABLEAUX, DES GRAPHIQUES ET DES CARTES	4
CONTEXTE	7
1. RESSOURCES DU MFPTPS	9
1.1. Personnel	9
1.2. Budget	11
2. STATISTIQUE DE LA FONCTION PUBLIQUE	13
2.1. Effectif des agents de la fonction publique d'Etat	13
2.2. Dépenses de personnel de la fonction publique d'Etat	15
2.3. Recrutements	17
2.3.1. Concours directs suivis de formation	17
2.3.2. Concours directs sans formation	21
2.3.3. Recrutement sur sélection de dossiers	23
2.3.4. Concours professionnels/examens professionnels	25
2.3.5. Nombre d'agents intégrés dans la fonction publique d'Etat	27
2.4. Formation professionnelle	29
2.4.1. Personnes en formation	29
2.4.2. Personnes diplômées	31
2.4.3. Ressources et dépenses de certaines ECFP	33
2.5. Départ à la retraite	35
3. STATISTIQUES DU TRAVAIL	37
3.1. Contrôle d'établissements	37
3.2. Infractions à la législation du travail	39
3.3. Conflits de travail	41
3.3.1. Nombre de litiges	41
3.3.2. Conflits individuels et collectifs	44
3.4. Mouvements des travailleurs	46
3.5. Contrats de travail	48
3.7. Travail des enfants	51
4. STATISTIQUES DE LA PROTECTION SOCIALE	53
4.1. Risques professionnels	53
4.1.1. Risques professionnels soumis à enquête à la DRTPS	53
4.1.2. Risques professionnels déclarés à la CNSS	55
4.2. Retraites et prestations dans le secteur public et privé	57
4.2.1. Retraites et prestations dans le secteur public	57
4.2.2. Retraites et prestations dans le secteur privé	65